

Premier forum de l'association "Accroche", les actes.
(Version n° 2 *)

INCLUSION SOCIALE DES JEUNES DECROCHEURS : RESSOURCES ET PERSPECTIVES

L'association « Accroche » regroupe des organisations publiques et des acteurs clés du travail social sur le territoire genevois. Son action vise à la promotion, au renforcement d'une action préventive et à la mobilisation des ressources des jeunes « décrocheurs », de 15 à 25 ans, en situation de vulnérabilité.

Pour ce premier Forum, organisé en partenariat avec la HETS¹, l'Hospice général², la FASE³ et avec le soutien de la Société genevoise de prophylaxie mentale, l'association ACCROCHE a voulu :

- *Offrir/ménager un espace de parole pour les jeunes concernés à travers des témoignages permettant d'appréhender l'impact des itinéraires chaotiques sur l'estime de soi et sur le regard d'autrui.*
- *Sensibiliser à la problématique de "décrochage" et présenter des mesures existantes ou mises en perspective.*
- *Valoriser et initier les actions préalables et concertées visant l'intégration durable des « décrocheurs », permettant leur pleine insertion sociale, condition nécessaire au processus de qualification.*
- *Reconnaître l'importance des mesures prises par l'Etat pour amener le plus grand nombre de jeunes à reprendre et achever un processus de formation qualifiante, tout en constatant les limites actuelles du système d'insertion socio-professionnelle.*
- *Situer son action en complémentarité avec les mesures cantonales et communales existantes et en appui inconditionnel aux actions transversales et interinstitutionnelles.*
- *Cibler sa communication prioritairement sur les professionnels de terrain.*
- *Garantir une suite avec reprise des éléments recueillis lors du Forum et un retour aux participants.*

Depuis quelques années, la question des jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation et/ou sans projet de formation fait à Genève l'objet d'études, d'interpellations politiques et de développement de dispositifs ad hoc. Les perspectives et conditions d'entrée dans la vie adulte et active interviennent dans un environnement socio-économique plus difficile que pour la génération précédente. Les signes les plus marquants de la rupture ou de décrochage d'un jeune sont :

- *l'échec scolaire ;*
- *l'absence de projection vers une activité professionnelle garante d'autonomie économique ;*
- *l'absence de projet, la démotivation, la solitude ;*
- *la rupture avec tout cercle social de proximité ;*
- *les délits.*

Pour Accroche, les points forts d'une intervention se caractérisent par des actions de motivation, de resocialisation et de remobilisation des jeunes. L'objectif prioritaire est de parvenir le plus rapidement possible au retour d'une confiance en soi, élément fondamental et préalable à la reconstruction d'un projet. D'où la conviction que tout projet permettant de raccrocher, de refaire des liens sociaux, d'organiser un peu différemment ses journées, peut être déterminant.

INDEX

Présentation d'ACCROCHE :

ses intentions, ses objectifs, ses partenaires

par Dominique DEMIERRE Chef du service des affaires sociales de la Ville de Lancy. 3

Autonomie et insertion sociale :

la nécessité d'un engagement solidaire des acteurs professionnels

par Simon DARIOLI Chef du service social du canton du Valais, ancien Vice-Président de la CSIAS. 5

Récits de vie :

Trois jeunes adultes et leurs itinéraires « en dents de scie » entre le CO et la vie professionnelle

Travail de Bachelor/HETS-Genève de Laurent EMALDI, Marc REMUND et Alexandre THIBAUDEAU, Animateurs socioculturels. 11

A 2 Mains :

Un parcours qui offre à des jeunes en panne de scolarité ou de projet professionnel de faire une expérience visant à développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes, de leurs ressources et de leur capacité à faire face à la vie, pour qu'ils puissent mener à bien leur propre projet créatif et professionnel.

par Dominique CHAUTEMS-LEURS, Secrétaire générale de l'ASTURAL et Pascal SOTTAS, Responsable du Projet A2Mains 12

Scenic Adventure :

Remobiliser les jeunes au travers d'activités artistiques en leur offrant la possibilité de s'engager dans la création de réalisations concrètes, élaborer, finaliser et concrétiser un projet professionnel.

par Théodor MAMAÏS, Responsable des prestations Démarche-Lausanne et Nicole ANDREY, Responsable de Scenic-Adventure 17

Dispositifs communaux :

Relais entre le monde du travail et des jeunes de 15 à 25 ans domiciliés sur la Commune, motivés à développer un projet de formation ou d'emploi. Structures actives dans la promotion de partenariats avec des services publics, des entreprises et des associations pour développer des lieux de stages et d'apprentissage.

Présentation par les conseillers en insertion des services communaux des Villes de Carouge, Lancy et Vernier. 20

Transversalité institutionnelle...

L'inter-institutionnalité peut-elle devenir un vecteur, un levier pertinent ?

Quelles pistes pour une meilleure prise en compte des "jeunes décrocheurs" ?

Avec pour orateurs : Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif Ville de Vernier et Président de l'OSEO Simon DARIOLI, Chef du service social du canton du Valais et ancien Vice-Président de la CSIAS. Philippe SPRAUEL, Responsable du Service Point Jeunes de l'Hospice général et Vice-Président d'ACCROCHE 26

Rétrospective des interventions et débats de la matinée...

Analyse et recommandations

par Laurent WICHT, Professeur HES, HETS-Genève 30

LEXIQUE

Répertoire et coordonnées des institutions, services, dispositifs et prestations cités lors du Forum, au cours des différentes interventions 35

Les exposants indiqués au cours du texte renvoient :

- au lexique de fin de document (exposants chiffres)

- aux notes explicatives de bas de page (exposants lettres)

1° partie : INTRODUCTION

Ouverture du Forum

Message de **Joëlle LIBOIS**

Directrice HETS-Genève

En ouverture, la Directrice de la Haute Ecole de Travail Social de Genève, souhaite la bienvenue aux 220 participants de tous horizons professionnels de l'action socio-éducative, étudiants, responsables d'institutions qui ont répondu à l'invitation de l'Association ACCROCHE.

La présence de très nombreux professionnels d'horizons et de formations diverses, réunis ce 25 septembre 2013 pour réfléchir à des pistes de solutions permettant d'accompagner les jeunes en situation de décrochage autant scolaire que social, signale, à l'évidence, que cette problématique est au cœur de vos préoccupations.

En même temps, cette importante participation nous interpelle : un tel intérêt porté à la question des jeunes en rupture sociale démontre que le chemin à parcourir afin de résoudre cette problématique est encore long.

En tout cas, ceci indique qu'ACCROCHE a vu juste en misant sur la nécessité de développer fortement les transversalités pour travailler en partenariat à l'inclusion sociale des jeunes décrocheurs, titre et thème de ce Forum.

Présentation d'Accroche :

ses intentions, ses objectifs, ses partenaires

par **Dominique DEMIERRE**

Chef du service des affaires sociales de la Ville de Lancy.

Née du ressenti et de réflexions partagées par différents acteurs ou responsables de structures ou d'institutions sociales, Accroche veut avant tout s'intéresser à la promotion et au renforcement d'actions préventives destinées en priorité aux jeunes dits « décrocheurs » en situation de vulnérabilité et, souvent, de grande précarité. Le terme « décrocheurs » peut ne pas faire l'unanimité, nous en sommes conscients. Il porte toutefois en lui une connotation « provisoire ».

D'où notre conviction, mais qui est certainement la vôtre aussi, que tout projet permettant de raccrocher, de refaire des liens sociaux, d'organiser un peu différemment ses journées peut être déterminant. Même si ceux-ci ne sont pas forcément certifiants et ne débouchent pas sur une activité professionnelle au vrai sens du terme.

Accroche adhère sans réserve à l'objectif fixé par le DIP d'amener le plus grand nombre possible de jeunes à mener à bien un processus de formation certifiante. En ce sens-là, Accroche considère, bien entendu, que le succès de ce processus passe en priorité par les dispositifs existants, tels que, notamment, la GSI⁴ (gestion du suivi individualisé), CAP-Formation⁵ (guichet unique pour les jeunes en rupture de formation), les SEMO⁶ (semestres de motivation) ou les structures communales, par exemple.

Ceci dit, Accroche s'intéresse prioritairement à la promotion et au soutien de mesures préalables et concertées visant l'intégration des jeunes décrocheurs. C'est là son intention première.

Vous l'aurez compris, Accroche n'est pas une contre-proposition, ni ne va à l'encontre de ce qui se fait actuellement. Bien au contraire ! Accroche veut faire avec, mais en amont, voire en parallèle.

Accroche doit s'adresser aux 5%, voire 8% de jeunes qui restent, à plus ou moins long terme, en marge de tous les dispositifs.

Trois mots illustrent plus particulièrement la démarche d'Accroche :

- **INTERINSTITUTIONALITE,**
- **TRANSVERSALITE**
- **ECHANGES CREATIFS.**

La transversalité se joue au quotidien, sur le terrain, par les professionnels qui sont en prise directe avec les situations de vulnérabilité : trouver le passage, grâce au réseau personnel, permettant d'établir le contact avec la bonne personne au bon endroit.

L'interinstitutionnalité, qui devrait permettre aux acteurs de terrain d'exercer dans un contexte d'interdisciplinarité, se heurte souvent à des considérations "politiques" et normatives, voire des dogmes. Il faut se sortir de ces carcans et assurer une fluidité essentielle dès lors qu'il s'agit d'unir les forces afin de résoudre des problématiques particulières.

C'est d'ailleurs bien ainsi qu'Accroche a conçu son fonctionnement dans le cadre d'une association où chacune et chacun, particulier ou représentant une institution, peuvent coopérer au titre de membres individuels, membres collectifs ou invités permanents. Et, si il le fallait, nous saurions inventer d'autres catégories afin de rassembler les énergies et d'optimiser le réseau social et socio-professionnel.

Ce premier forum est pour nous l'occasion, bien sûr, de présenter cette nouvelle association, ses objectifs et ses premières actions.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous souhaitons avant tout être promoteurs d'actions innovantes et d'expériences luttant contre le risque important d'exclusion sociale que vivent encore trop de jeunes aujourd'hui.

Pour cela nous avons besoin de vous, de votre expérience, de votre connaissance du terrain.

Aujourd'hui nous organisons notre premier forum. Il y en aura certainement d'autres demain. Nous allons également poursuivre une activité de promotion de projets existants et de recherche d'ancrage et de financement de projets à mettre sur pied.

Les membres d'Accroche sont prêts à s'investir dans l'organisation d'autres manifestations, rencontres ou colloques consacrés à des projets spécifiques. En ce sens, nous serons très attentifs aux pistes et axes de travail auxquels Laurent Wicht nous appellera dans sa synthèse de clôture de ce forum.

Enfin, je ne pourrais conclure ces propos sans souligner l'engagement et le soutien de la Société genevoise de prophylaxie mentale et de remercier ses membres pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre démarche. Grâce à cet appui et à celui des autres partenaires qui nous rejoindront, la mission d'Accroche au service des collectivités publiques pourra se réaliser.

Autonomie et insertion sociale :

la nécessité d'un engagement solidaire des acteurs professionnels

par Simon DARIOLI

Chef du service social du canton du Valais, ancien Vice-Président de la CSIAS.

En préambule ou en exergue de cette intervention, j'ajouterais : **Poser un cadre....sortir du cadre.**

Les jeunes décrocheurs...qui sont ils ? On s'en fait une image, bien sûr, mais correspond-elle à la réalité, à leur réalité celle qu'ils vivent au quotidien, celle de leurs valeurs, de leurs langages, de leurs espoirs et de leurs désillusions....

Sans prétention, j'ai essayé de poser quelques points de repères, pour moi d'abord... J'espère qu'ils vous seront utiles, un peu.... Je vous livre quelques réflexions que je tire de 35 ans d'activités professionnelles dans le domaine social, comme assistant social, puis responsable de services privés, associatifs, communaux et finalement au niveau cantonal où je suis actuellement.

Pour préparer mon intervention, j'ai examiné les statistiques de l'aide sociale valaisanne qui, je le relève en passant, ne diffèrent pas sensiblement des statistiques suisses collectées annuellement par l'Office fédéral de la statistique. Ce n'est qu'un bout de la lunette, mais il reflète une part de réalité...

Premier constat : **L'objectif du SEFRI⁷ à court/moyen terme est que 95% des jeunes soient au bénéfice d'une formation de niveau secondaire II achevée (CFC). Aujourd'hui on est juste un peu en dessous des 90%.**

- 58 % des personnes au bénéfice de l'aide sociale âgées de 18 à 65 ans n'ont aucune formation professionnelle achevée. Le taux est quasiment le même si l'on ne considère que la cohorte des 18-25 ans.
- Le taux de non-qualifiés est de 40% pour les ressortissants suisses et de 70% pour les ressortissants étrangers.
- On sait que la population étrangère est surreprésentée dans l'aide sociale, réalité à laquelle on donne les explications les plus diverses, selon ses convictions politiques, son niveau d'empathie de peur ou de rejet vis-à-vis de l'altérité, celle du marginal, de la personne handicapée et surtout de l'étranger...
- Or, curieusement, (mais j'emploie ironiquement le terme à dessein, car ce n'est pas si incompréhensible), si on « neutralise » la différence de taux de qualification professionnelle entre suisses et étrangers, le taux de personnes à l'aide sociale ne diffère pas entre suisses et étrangers. Evidemment, les parcours qui amènent à l'aide sociale sont toujours complexes et c'est presque toujours le résultat d'une accumulation de facteurs déficitaires qui provoquent cette situation.

Premier constat, première question : **Quelle chance de ne pas décrocher ont ces jeunes sans formation et sans perspective professionnelle réelle ?**

Le manque de formation scolaire et professionnelle est une cause première de décrochage et d'arrivée à l'aide sociale, chez les jeunes comme chez les adultes.

Ce n'est jamais la seule raison, mais elle met la personne en situation de grande fragilité et d'incapacité de réaction face à d'autres difficultés qu'elle rencontre : chômage, bien sûr, mais aussi ruptures familiales, problèmes de santé, problème financier imprévu, ou difficulté à trouver un sens à sa propre existence.

C'est le cumul, le cocktail de ces différentes raisons qui amènent une personne à perdre le contrôle de sa vie, à être en décrochage.

L'arrivée et la dépendance à l'aide sociale est le résultat d'un double échec : celui de la personne qui n'arrive pas à répondre aux exigences d'autonomie sociale, professionnelle et économique posées par la société. Celui aussi de la société qui, emportée par sa propre dynamique de croissance, d'individualisation, de concurrence, n'arrive pas ou plus à laisser à chaque personne une chance d'en être membre à part entière.

L'existence même de l'aide sociale est un indicateur des limites de la protection sociale et un révélateur des dysfonctionnements sociaux. Au-delà de l'aide individuelle nécessaire qu'elle apporte, elle a donc un devoir d'interpellation de l'ensemble de la société sur ses objectifs, son fonctionnement et sa vision de l'homme.

Je me permets ici une première conclusion qui est une évidence :

- **L'absence de qualification professionnelle est un facteur de risque majeur de désaffiliation sociale pouvant amener la dépendance à l'aide sociale.**
- **A contrario, on peut donc affirmer que la qualification professionnelle est un facteur majeur de réduction de ce risque.**

Mais ce n'est pas suffisant...

Il faut considérer ici l'aide sociale sous un angle large. Elle ne concerne pas que la perte de l'autonomie financière, mais aussi la rupture du lien social, la désaffiliation (pour reprendre l'expression de Robert Castel ^A) et tous les problèmes qui en découlent, qu'ils s'expriment en termes de sécurité, de santé physique et psychique, et finalement de coûts économiques et sociaux directs et indirects.

Bien, me direz-vous, mais comment parvenir à réduire ce risque ? En d'autres termes comment promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et tout particulièrement de ceux qui sont en difficulté ? Si j'avais une réponse toute prête, je ne serais pas ici !!!

Essayons une fois encore d'observer la réalité des personnes les plus fragiles, celle des jeunes qui se sont trouvés en situation d'échec grave et pris en charge par les différents organes de protection sociale, l'assurance invalidité (AI), l'assurance-chômage ou l'aide sociale. Je reprends l'exemple du Valais.

Dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII), le SECO ⁸, l'OFAS ⁹ et la CDAS ¹⁰ ont lancé il y a quelques années le projet MAMAC ^B que vous connaissez. Le Valais s'y est engagé avec un fort soutien politique, une organisation interinstitutionnelle et des procédures contraignantes pour chaque partie.

En 2010, une analyse systématique du parcours des 27 jeunes de 18 à 25 ans ayant fait l'objet d'un assessment a été effectuée.

Il s'agissait d'essayer de dresser une cartographie des profils et des parcours de ces jeunes, depuis la fin de la scolarité obligatoire, pour mieux comprendre comment ils étaient arrivés à une telle situation de rupture professionnelle, familiale et sociale, avec de graves problèmes de comportement et souvent de santé.

A Robert Castel, sociologue français (1933 – 2013), était spécialisé en sociologie du travail et travaillait notamment sur des thèmes relatifs à l'exclusion sociale. Il est à l'origine de la constitution du Groupe d'analyse du social et de la sociabilité (GRASS)

^B MAMAC : acronyme allemand signifiant « Mediziisch-arbeitsmarktliche Assessments mit Case Management », autrement dit bilan médical, appréciation du potentiel professionnel par rapport au marché du travail et gestion par cas

Chaque situation était différente, vous l'imaginez bien... Pourtant, plusieurs constantes ont pu être mises en évidence pour chacun de ces 27 jeunes :

- Tous avaient présenté des problèmes scolaires, personnels ou familiaux depuis l'adolescence, problèmes repérés et qui avaient amené l'intervention d'un service médico-pédagogique, d'un service de protection de la jeunesse, d'un service social, voire de l'ORP ¹¹ ou même de l'AI.
- Chacune de ces interventions pouvait être qualifiée d'adéquate, mais s'est achevée sans vraie suite, soit que la raison de l'intervention avait disparu (fin de droit aux prestations de l'assurance chômage ou de l'aide sociale, absence de handicap ou de perte de la capacité de gain au sens de l'AI), soit que le jeune avait mis de lui-même fin à la relation, ou déménagé, soit que le service ou le thérapeute n'avait pas pensé ou ne se sentait pas habilité à travailler en réseau.
- La plupart de ces 27 jeunes avaient fait l'objet de l'intervention de plusieurs services soit simultanément, soit successivement mais sans coordination, sans transmission d'information ou de passage de relais. En fait chaque acteur social ou thérapeutique était intervenu « en boucle sur lui-même », avec son regard et ses outils spécialisés.
- La plupart de ces 27 jeunes ont ainsi effectué deux, trois ou plusieurs « pirouettes » thérapeutiques, socio-éducatives ou socio-professionnelles, aboutissant à une fin sans perspective réelle. A décharge des acteurs professionnels, il faut relever que si les problématiques de ces jeunes avaient été moins lourdes et complexes, chaque intervention aurait pu aboutir à un résultat positif. Mais une fois encore, c'est l'observation des limites d'un système qui permet de mettre en évidence les corrections nécessaire et possibles.
- Après ces séquences d'accompagnement professionnel, chacun des 27 jeunes est passé par une période de « disparition dans la nature » ou de décrochage d'une ou de quelques années, vivant de petits jobs, d'expédients ou à charge de la famille.
- Ils ont ensuite réapparu dans un des dispositifs concernés par la CII, le chômage, l'AI ou l'aide sociale mais dans un état de désinsertion sociale et de délabrement physique et psychique tel qu'une prise en charge coordonnée dans le cadre MAMAC s'imposait.

J'avance ici une deuxième conclusion :

- **La réalité d'une personne en difficulté, et tout particulièrement d'un jeune échappe à une approche univoque centrée sur une problématique spécifique. La formation, le travail, la santé, la famille, le réseau social forment un tout indissociable de la réalité d'une personne. N'aborder qu'une facette de cette réalité, en occultant les autres problématiques, conduit presque toujours à l'échec. J'ajouterais même que c'est parfois condamner le jeune à récidiver dans ses comportements de rupture.**
- **Cet échec est frustrant pour le professionnel qui aura tendance à en reporter la responsabilité sur son client. Ce n'est pas forcément faux, mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi se demander si sa propre action était adéquate.**
- **La répétition des échecs est encore plus grave pour le jeune lui-même. La relation passe invariablement par le même chemin ou les mêmes étapes :**
 - soulagement d'être entendu dans sa situation difficile,
 - espoir/motivation,
 - désillusion de ne pas voir les choses changer,
 - démotivation,
 - rupture de la relation.

A chaque nouvelle boucle relationnelle, la confiance, l'espoir et la motivation s'amenuisent et la désillusion, la démotivation, voire le désespoir s'amplifient. Et on l'imagine facilement, la rupture est de plus en plus rapide. Situation impossible à gérer pour le professionnel et aussi pour le jeune qui, de prise en charge en prise en charge, construit et consolide sa marginalisation et son incapacité d'action.

Bien, me direz-vous, mais que faire ? En d'autres termes comment promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, en évitant la rupture ? Si j'avais une réponse toute prête, je ne serais pas ici !!!

Essayons tout de même quelques pistes de réflexion ou plutôt de nous appuyer sur l'observation de la réalité présentée ci-devant pour poser quelques principes d'action. Je ne m'avancerai pas sur les modalités d'organisation de cette action. Chaque canton a son histoire, sa culture institutionnelle et doit trouver le modèle qui lui convient le mieux. Mais, si les problèmes se posent de manière identique à Sion, Lausanne, Berne ou Genève, les réponses ne peuvent être fondamentalement différentes.

Il me semble que 2 axes d'action sont à explorer :

- **Comment rendre plus efficiente notre intervention ?**
- **Notre intervention est-elle normative, pour que tout rentre dans l'ordre ou s'appuie-t-elle sur les ressources, le langage et les aspirations des jeunes « décrochés » ?**

1. La collaboration inter-services (CII)

J'aime la définition qu'en donnait récemment Charles Kleiber^C au cours d'une séance interprofessionnelle : « La collaboration interinstitutionnelle n'est que la définition de la part de pouvoir personnel à laquelle on renonce pour la mettre au service du bien public ».

Reprenons l'exemple de la formation professionnelle

- Le soutien de la qualification professionnelle des jeunes tout particulièrement est un axe prioritaire de la réduction des risques.
- La qualification professionnelle se construit dans un continuum de formation. La plupart des jeunes s'inscrivent sans difficulté majeure dans ce continuum, avec parfois des accroc, comme le redoublement d'une année ou un changement d'orientation. Ces accroc ne remettent pas fondamentalement en cause le cursus de formation. Ils demandent parfois une aide ponctuelle, par les services d'orientation professionnelle notamment, aide qui, le plus souvent, est demandée par le jeune lui-même.
- Les jeunes en perte de repères, confrontés simultanément à des difficultés scolaires, personnelles, familiales, ou sociales ne sont plus à même d'assurer ce continuum. Ils s'enferment dans des comportements d'urgence, alternant demandes d'aide immédiate et ruptures. Progressivement, ils se désaffilient de la société et se marginalisent.
- Dans le patchwork des institutions et des mesures, ils glanent ici et là celles qui leur semblent apporter une solution de l'instant, sans cohérence et sans vraie perspective. Le tourisme institutionnel peut devenir chronique et fausser le parcours d'un jeune à tel point qu'il perd de vue ses véritables objectifs et même ses attentes réelles.

^C Charles Kleiber, ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), Président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. A participé à la création des réseaux de soins.

- La cohérence et la perspective doivent en conséquence être assumées par le réseau institutionnel et transdisciplinaire. Pour ce faire le réseau doit se sortir lui-même de son organisation de bazar à mesures et mettre en place sa propre cohérence.
- Chaque dispositif de protection sociale est soumis à un cadre légal et à des contraintes financières qui l'amènent à resserrer son champ d'action et à reporter des charges sur d'autres dispositifs. Il en résulte des conflits d'intérêt dont la facture se reporte sur les personnes en situation de fragilité.
- Une vraie mise en réseau des dispositifs et des ressources à disposition doit s'appuyer sur une attitude volontariste, non protectionniste et soutenue par une volonté politique claire. Si l'on part de l'hypothèse que le politique réagit plus qu'il n'agit, il faut donc créer les conditions propices à la réaction et à l'expression d'une volonté politique. Le travail en réseau transdisciplinaire, qu'on peut aussi appeler « collaboration interinstitutionnelle » (CII), n'est donc pas une amicale de pêcheurs, mais une méthode de résolution des conflits d'intérêts.
- La cohérence demande un leadership clair et accepté par toutes les parties. En matière de formation professionnelle des jeunes, ce leadership doit être assumé par les services de la formation professionnelle. Dans d'autres domaines, le leadership peut être assumé par une autre organisation, mais ce n'est jamais évident, chacun voyant la réalité avec ses propres lunettes !
- Les acteurs de l'AI, de l'enseignement spécialisé, de l'assurance-chômage et de l'aide sociale interviennent avec leurs outils propres, mais en coordination avec la formation professionnelle.
- Si l'on admet qu'un jeune qui demande des prestations de l'AI, du chômage ou de l'aide sociale n'est plus dans un cursus de formation normal et maîtrisé, mais sur une trajectoire en décrochage, il ne devrait pas y avoir d'entrée en matière sur la demande par l'un de ces organes sans passer par une plate-forme de coordination réunissant le service de la formation professionnelle et les dispositifs concernés. C'est particulièrement important pour éviter le zig-zag et le pique-nique des mesures qui répondent à un problème immédiat mais sans créer de vraie perspective.
- Le plan de formation ou de reformation, incluant les aspects sociaux et financiers de la trajectoire de reconstruction doit être établi de manière commune entre les partenaires, chacun d'eux mettant ses outils et ressources propres au service du projet.
- Les décisions prises dans le cadre de la CII sont contraignantes pour toutes les parties. Elles font l'objet d'un contrat entre les acteurs sociaux et d'un contrat avec le bénéficiaire. Principe de responsabilité co-solidaire.
- Un principe doit être posé et accepté par tous : si une situation est impossible, c'est qu'on n'a pas encore trouvé la solution, et on ne quitte pas la table de discussion sans l'avoir fait.

Mon propos est assez carré, peut soulever des objections et doit être nuancé, je m'en rends bien compte. Cependant si la question de la formation professionnelle de tous les jeunes, y compris ceux qui sont en difficulté est importante, les réponses doivent être fortes et claires. Elle demandent un engagement cohérent des professionnels, mais aussi des jeunes en rupture.

Poser des exigences à un jeune est aussi une forme de respect et de reconnaissance des compétences de la personne. La pire des attitudes est de ne rien demander, ou de dire « Tu n'as pas réussi. Ce n'est pas grave...tu as fait avec les moyens que tu avais ». Ce sont des certificats de nullité qui enterrent à coup sûr un jeune qui doute de lui-même.

Les organes de protection sociale sont au service des personnes en difficulté et aussi au service de la société, dans sa volonté d'affirmer qu'elle peut et veut offrir à chacun une possibilité d'existence autonome et digne.

2. Notre référence... Nous et nos normes ou eux et leurs doutes ?

Poser des exigences à un jeune en rupture ou en risque de rupture de formation est une forme de respect de sa compétence à construire son autonomie. Mais la cohérence exige aussi un engagement sans faille et solidaire des acteurs professionnels. Elle doit se construire sur des scénarios de **solutions possibles**, et non seulement de **solutions normatives**.

Sous certaines conditions, à un moment précis du parcours de la personne on doit dépasser les barrières légales ou institutionnelles et se pencher sur les ressources de la personne et de son réseau (dont nous sommes aussi membres !) au lieu de canaliser les énergies sur ce qui n'a pas pu être développé en amont.

Si nous n'arrivons pas à créer le contact, à susciter l'envie du mouvement, à redonner de l'espoir en d'autres termes, il n'y a guère de chance que quelque chose de concret se passe...

Cela signifie que nous soyons capables de partir de leur logique de négation de nos règles et de leurs envies qui nous paraissent parfois dérisoires face à la gravité de leur situation, que nous soyons capables de nous appuyer sur leurs motivations leurs aspirations et non sur nos règles institutionnelles pour tenter de reconstruire avec eux des perspectives.

C'est une contrainte assez difficile car elle signifie que nous devons aller les chercher là où ils sont aujourd'hui et non où nous voudrions qu'ils soient et qu'ils aillent. ... Incapables de règles ils ne sont souvent demandeurs que d'espoir...S'ils sont en décrochage, l'accroche ne pourra se créer que sur leur terrain et non le nôtre.

On ne pourra jamais faire avancer quelqu'un malgré lui. Le plus petit pas se fera toujours en allant chercher au tréfonds des tréfonds les ressources et la motivation du jeune lui-même. Si l'on n'arrive pas à créer ce contact, l'envie de bouger et d'espérer, il n'y a guère de chances qu'il se passe quelque chose de concret.

Entre nous, avec eux, il y aura souvent des désaccords, des tensions, des conflits, des envies de s'étriper, très certainement et surtout des conflits de loyauté avec nos propres règles.

Cette journée tombe donc à propos, car pour dépasser ces contraintes institutionnelles, les instances officielles que sont l'AI, l'Assurance chômage, l'aide sociale ou la formation professionnelle ont besoin de s'appuyer sur des organisations moins étatiques et moins cadenassées par un dispositif législatif.

Ces organisations peuvent faire le relais, la boucle d'amarrage parce qu'elles ont une liberté d'action et de parole que les services officiels n'ont pas ou moins, mais dont ils ont grand besoin.

Je termine sur une note d'espoir qui est aussi une interpellation. Recréer le lien social, redonner un sens à la trajectoire de jeunes en décrochage, sont une action professionnelle complexe, qui demande des compétences, la volonté de travailler en réseau multidisciplinaire, mais qui ne peut faire l'économie d'un engagement personnel.

2° partie : TEMOIGNAGE DE JEUNES

Récits de vie :

Trois jeunes adultes et leurs itinéraires « en dents de scie » entre le CO et la vie professionnelle

Travail de Bachelor/HETS-Genève de

Laurent EMALDI, Marc REMUND et Alexandre THIBAudeau,

Animateurs socioculturels.

Dans le contexte actuel de la formation et de l'éducation à Genève, les jeunes adultes ont fini par prendre une place spécifique au sein de certaines structures d'accueil libre de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) : maisons de quartier, maisons de jeunes, dispositifs TSHM¹², etc., ainsi qu'auprès du Service de la Jeunesse (DEJ¹³, Ville de Genève).

Des structures qui ont été appelées à développer de nouvelles pistes d'action pour pouvoir répondre au mieux à des jeunes qui peinent à s'émanciper et à s'intégrer dans le monde du travail.

«**galÉRAGE** - Récits de jeunes sur la touche » est un film-documentaire réalisé à travers la Permanence Jeunes adultes (PJA), structure d'accueil de la Maison de Quartier de Saint - Jean, à Genève. Il aborde la notion de lien avec la population de jeunes (15 - 25 ans) confrontée à diverses problématiques liées, entre autres, à la déscolarisation et/ou aux parcours scolaires hâchés en les préparant au mieux aux différents relais des réseaux des professionnels de la structure.

En premier lieu, ce documentaire propose de s'arrêter sur le récit de vie de trois jeunes adultes (Mohamed, Séverin et Stéphane) habitant Genève. Leurs témoignages révèlent des itinéraires «en dents de scie» («non-linéaires»), ponctués par de profonds doutes, des remises en question et des échecs à répétition.

De la sortie du Cycle d'orientation, aux transitions scolaires et professionnelles difficiles, des soucis familiaux aux risques de déviance, ils se mettent à nu et nous dévoilent le quotidien de la «galère», en nous permettant d'appréhender l'impact que celle-ci peut avoir sur l'estime de soi et sur le regard d'autrui.

Il s'agit donc de mettre l'accent sur des approches d'animation socioculturelle et socio-éducative afin de permettre aux jeunes de raccrocher aux différents dispositifs d'insertion professionnelle, communaux et cantonaux. Le lien privilégié entre usagers et animateurs socioculturels permet donc un soutien et un accompagnement précis car ces derniers profitent d'une approche de proximité (bas-seuil) dans des structures d'accueil libre.

Projection du film-documentaire "**galÉRAGE**"^D

^D galÉRAGE :

-> Le Travail de Bachelor (TB HETS-Genève / Juin 2013) peut être consulté et téléchargé sur le site d'Accroche

<http://www.accroche.ch/actes-du-premier-forum/>

-> Le film peut être visionné auprès de la HETS (la durée du film est de 45')

Extraits/Bande annonce avec les liens : <http://vimeo.com/65717571> et <https://vimeo.com/72200988>

3° partie : PROPOSITIONS DE SOLUTIONS TRANSVERSALES

A 2 Mains :

Un parcours qui offre à des jeunes en panne de scolarité ou de projet professionnel de faire une expérience visant à développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes, de leurs ressources et de leur capacité à faire face à la vie, pour qu'ils puissent mener à bien leur propre projet créatif et professionnel.

*par **Dominique CHAUTEMS-LEURS**, Secrétaire générale de l'ASTURAL
et **Pascal SOTTAS**, Responsable du Projet A2Mains*

Dominique Chautems-Leurs :

Ce Parcours A2Mains est issu des questions que nous nous posons à l'Astural¹⁴ par rapport aux populations que l'on accueille dans nos institutions. Il s'agit pour moi en ce moment de présenter ce projet A2mains et dire pourquoi il est intégré dans Astural.

Mais d'abord qu'est ce que l'Astural ?

C'est une association qui se situe dans le paysage genevois de l'éducation spécialisée et qui est rattachée au secteur subventionné mandaté par le DIP. Elle fait aussi partie de l'association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER¹⁵). Toutes ces associations, dont Astural, sont sous contrats de prestations avec l'Etat, c'est important de le savoir, car tout en stabilisant les subventions sur la durée du contrat, environ 3 ans, ce type de contrat nous limite dans les marges d'action.

Par rapport à ce projet, nous avons décidé de sortir de cette marge là et de nous donner la liberté de mettre en place un projet intéressant et qui nous semble pertinent à développer actuellement.

L'Astural fonctionne comme une association, elle a en son sein une dizaine d'institutions réparties en 5 secteurs qui regroupent l'éducation précoce spécialisée par le biais d'un Service éducatif itinérant, la pédagogie spécialisée au sein de 4 externats pédago-thérapeutiques pour enfants de 4 à 18 ans, l'éducation spécialisée dans 3 foyers éducatifs pour des adolescents-es de 13 à 18 ans, qui proposent de l'hébergement mais aussi de reprendre avec eux les questions de scolarité et de formation, puis le secteur de l'insertion professionnelle au travers d'un atelier de menuiserie-charpente, l'atelier ABC qui fonctionne depuis 25 ans et qui accueille des jeunes entre 15 et 18 ans.

C'est sur la base de ce dernier volet que l'on s'est inspiré pour le programme que nous vous présentons. Je mentionne que nous avons également récemment développé une antenne de médiation pour et avec des mineurs, qui prend en charge entre autres des médiations pénales.

La population que nous accueillons dans nos institutions sont souvent des enfants placés la plupart soit par l'Office médico-pédagogique (OMP¹⁶) pour les externats ou le Service de protection des mineurs (SPMI¹⁷) et qui sont pour ce dernier, soit sous mandats civils ordonnés par le Tribunal de l'adulte et de l'enfant, ou pénaux ordonnés par le Tribunal des mineurs, ou sous mandats publics, c'est à dire, par des demandes volontaires des familles ou des jeunes.

La grande majorité des jeunes qui sont placés, le sont selon plusieurs critères : rupture familiale, scolaire, sociale, etc et ils ont, pour la plupart, des parcours scolaires chaotiques ou entrecoupés comme on vient de l'entendre dans le film.

Ce sont des jeunes qui sont dans une grande vulnérabilité et pour certains, dont les familles vivent aussi la précarité.

La mission de l'Astural est d'accompagner l'enfant, le jeune en soutenant les parents. Les institutions et leurs professionnels sont très en lien avec les familles et tentent de les aider dans la parentalité, dans les choses difficiles qu'elles traversent avec leur enfant.. L'objectif étant, in fine, d'accompagner l'enfant vers son développement, l'autonomie, vers une sortie de l'institution et une entrée dans l'âge adulte, c'est-à-dire la capacité de vivre décemment même si cela reste rare car il y a de nombreux écueils pour les jeunes, comme l'accès au logement, au travail. Pour favoriser cela, nous travaillons sur l'insertion sociale et professionnelle.

Le Parcours A2mains est un projet qui prend sa source dans les réflexions du responsable du projet, Pascal Sottas, qui va prendre la parole tout à l'heure et qui a longtemps été directeur de notre Atelier ABC. C'est grâce à sa pratique professionnelle, son expérience avec les jeunes, ses liens avec des pairs du monde de l'entreprise (deux personnes qui sont ici aujourd'hui : Pietro Godenzi et Christian Pasquali), que le projet a pris corps. Et puis avec le soutien du Secrétariat général et du Comité de l'Astural qui sont très parties prenantes. Cela me paraît important, pour soutenir ce genre de démarche aujourd'hui, que des gens croient au projet.

La volonté de celui-ci est de favoriser le passage de l'école à l'emploi, c'est également d'offrir un soutien aux mesures existantes. Il y en a certes de multiples dans ce canton, toutefois et pour plusieurs raisons, on voit qu'elles ne sont pas vraiment coordonnées. Les enfants s'arrêtent, parfois déjà durant la scolarité obligatoire et ne reprennent rien, passent beaucoup de temps à errer et à tenter de rebondir sur une autre offre.

Cette nouvelle offre veut se situer en amont, vous allez comprendre pourquoi tout à l'heure. Le projet s'inscrit dans la logique et le parcours d'accès à la qualification professionnelle, car nous pensons que c'est un processus qui peut être long et compliqué.

Peut-être encore préciser que l'on a inscrit ce projet dans la suite logique du rapport au Conseil d'Etat de 2007^E intitulé « aide à l'insertion des jeunes en rupture de formation ». Il est fort intéressant de continuer à y revenir car il fait état de constats très pertinents et puis évidemment, il s'inscrit également dans la direction inscrite dans la nouvelle Constitution genevoise qui oblige à la formation jusqu'à 18 ans^F.

Notre action s'installe là dans ce schéma que nous avons extrait de ce rapport et elle se situe entre la zone de bas seuil où l'on est finalement dans l'errance, où l'on est dans le "no projet" et puis qui va, dans ce processus, vers la zone contractuelle et l'emploi.

Nous nous situons également dans les espaces de libre adhésion que fréquente le jeune. Heureusement pour lui, il y a des acteurs, comme on l'a vu dans le film, des acteurs de la FASe le plus souvent, mais également des structures communales qui sont avec des jeunes dans les quartiers, avec lesquels il y a une première accroche et qui arrivent petit à petit à orienter les jeunes vers d'autres structures contribuant à leur insertion scolaire ou professionnelle.

Nous situons vraiment là notre action : entre ces deux espaces, la libre adhésion et la zone de contractualisation.

^E « Aide à l'insertion des jeunes en rupture de formation / Action publique concertée », rapport au Conseil d'Etat, août 2007 (ftp://ftp.geneve.ch/dip/communiques/GT_INSERTION_08_07.pdf)

^F Constitution de la République et Canton de Genève (A 2 00) / Art 194 : « La formation est obligatoire jusqu'à l'âge de la majorité au moins ». C'est pour les jeunes risquant de « décrocher durablement » que les constituants ont décidé d'ancrer dans la charte fondamentale l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. Les conditions de mise en œuvre seront spécifiées dans une loi d'application qui devra être adoptée avant juin 2018.

Pour le financement et les ressources, c'est un budget qui tourne, salaires et fonctionnement avec 365'000 francs par an. Cela comprend l'encadrement de 8 jeunes pour l'instant pendant les expériences en nature et dans les entreprises qui est porté par 1 poste et demi (150%). Le coût moyen par jour est de 250 francs, c'est conséquent, mais en comparaison toujours moins qu'un placement en institution qui, lui, coûte entre 400 et 500 francs par jour.

Pour trouver les ressources pour le démarrage du projet, nous sommes partis d'une recherche de dons et sommes entrés dans le monde délicieux de la recherche de fonds. Le soutien de la Fondation Astural a été déterminant, d'autres apports tel que celui de la Fondation Hafen, la Loterie Romande pour l'investissement nous ont permis de lancer la première volée sur l'année scolaire 2012-2013.

La contribution du Service de la protection des mineurs depuis 2013 avec lequel nous avons passé une convention, lorsqu'il place lui-même des adolescents, soutient également ce fonctionnement.

Pascal Sottas :

Nous avons imaginé ce parcours avec Pietro Godenzi et Christian Pasquali il y a 4 ans ou 5 ans. C'est aussi parti pour moi du constat de l'évolution des jeunes dans le cadre de l'Atelier ABC, où je sentais une fragilité assez forte chez eux. Une fragilité trop forte pour pouvoir tenir un apprentissage. Certains trouvaient à commencer une formation mais très vite, après 2 ou 3 mois, ils n'allaient plus aux cours, l'expérience de l'école étant très disqualifiante pour eux. J'ai observé que le fait d'aller dans une classe d'école leur rappelle trop de souffrances.

Cette réalité nous a fait élaborer quelque chose. A partir des constats de cette fragilité, il fallait imaginer un processus qui puisse les renforcer pour aller vers un apprentissage. On a imaginé de l'identification à des adultes qui fait défaut dans leur vie proche.

Comme on l'a vu dans le film, certains jeunes semblent peu soutenus, des parents qui les appuient de temps en temps, mais des fois ils sont seuls. Et des parents qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas leur transmettre des bonnes représentations du monde professionnel.

Notre idée était de former quelque chose au niveau de la personne, d'ancrer ces jeunes par le biais de l'effort physique, relationnel, leur apprendre à tenir, à exprimer ce qu'ils éprouvent par des mots plutôt que d'utiliser des maux destructeurs pour les autres ou pour eux-mêmes.

Dans le film (galÉRAGE) qui nous a été présenté, on sent la solitude de ces jeunes, la détresse et je vois aussi l'écart entre la sortie du cycle d'orientation et maintenant. A 21 ans, ils mettent des mots intelligibles sur ce qu'ils ont vécu, des mots qu'ils ne pouvaient pas mettre quand ils étaient dans la situation, ils ont du recul.

Il y a eu un mûrissement et cela sort quand on a un contact personnel avec eux, on peut sentir cela. Pour nous, c'était important de mettre en place quelque chose par rapport au constat de ces difficultés-là et ceci dès leur sortie de l'école.

Notre objectif est vraiment de leur permettre d'avoir un autre regard, qui les construit, qui fasse en sorte qu'ils puissent s'estimer mieux, car ils ont une perte d'estime d'eux-mêmes importante.

Par exemple, je préparais la construction des luges pour notre deuxième sortie en hiver avec un jeune auquel j'expliquais comment scier avec la scie sauteuse. Le jeune me dit que ça va être une catastrophe, or je lui réponds après qu'il ait terminé, qu'il a fait cela très bien.

Mais on sent que cela ne rentre pas, on a tellement l'impression qu'il a construit de choses de lui et en lui, qui cycliquement venaient s'abîmer... C'est comme si il ne pouvait s'organiser qu'autour de "je n'arriverai pas... de toute façon, je ne sais pas... etc..." Il a intériorisé au fil des ans une image très négative de lui-même, se visualisant comme incapable.

D'autre part, il y a dans nos objectifs, tant à travers les moments dans la nature, que dans l'accompagnement sur toute l'année, le fait de pouvoir les aider, les accompagner dans l'action, dans un corps à corps relationnel qui peut même par moments devenir aussi physique.

C'est l'exemple dans la marche ou dans une bataille dans la neige, où nous sommes métaphoriquement avec eux : on doit se mouiller, ils en ont besoin, ils aiment ce contact physique. Ils nous provoquent et nous poussent, ils savent qu'on va se confronter avec eux physiquement, ils ont ce désir, on sent qu'ils adorent cela, tester leurs forces, mais ils ne savent pas trop s'en servir...comment les utiliser etc... J'ai l'impression que ce désir qu'ils ont de se mesurer à nous physiquement fait partie de cet apprentissage qu'ils vont faire, ce qui les rend plus forts et plus paisibles dans leur progrès vers une connaissance d'eux-mêmes.

Les jeunes qui viennent à l'Atelier ABC et dans le Parcours A2mains sont dirigés soit par des services sociaux, les parents ou les jeunes eux-mêmes. Il y a deux jeunes qui sont arrivés dans le parcours cette année et qui ont été cooptés par des jeunes déjà dans la structure, qui ont fait le premier parcours.

Nous nous efforçons d'être en contact avec les acteurs sociaux qui les ont suivis jusqu'ici. Ces contacts réguliers avec les gens qui suivent le jeune ont un objectif, c'est de maintenir une continuité d'accompagnement avant, pendant et après le Parcours A2mains. Cette dimension, nous devons l'accentuer, développer des contacts plus précis et privilégiés, de sorte à utiliser comme tremplin cette relation profonde et forte qu'on a construite avec les jeunes pour les amener vers des conseillers auxquels nous pouvons passer le témoin pour mettre en place le projet qui fera suite au parcours.

Souvent ces jeunes n'ont pas d'idées, ils veulent juste « choper » un apprentissage mais ils ne savent pas le que. Pour eux, c'est comme si c'était une question stupide.

On leur parle beaucoup de l'apprentissage, des métiers comme des possibilités réelles de métiers et d'avenir pour eux. Ils ont par ailleurs souvent des compétences techniques et manuelles qui leur donnent tout à fait des capacités de travailler, par contre ils ont des lacunes scolaires. On se demande donc comment on va faire avec eux, avec les niveaux, les exigences qui augmentent, les notes dans les apprentissages...

Comment va-t-on faire avec ces jeunes, avec leurs compétences réelles techniques, manuelles qu'ils peuvent mettre en œuvre, les épanouir, les apaiser dans leur existence, si on leur interdit ou leur oppose l'accès à une formation parce qu'ils n'ont pas les notes, et les niveaux suffisants dans les fourches caudines de l'enseignement classique.

Là, j'ai l'impression qu'il y a des choses à inventer ! On voit bien dans les stages, où certains jeunes étaient très réguliers, c'est d'ailleurs ce qu'on leur demande dans les stage longs, on ne leur demande pas si cela leur plaît, on leur dit « tu y vas et tu avertis si tu as un problème ». Lors des retours des patrons, certains nous ont surpris : le jeune il est là, il est présent, il collabore bien.

Les jeunes font alors l'expérience d'être appréciés par le patron, alors qu'ils n'ont pas de compétences encore avérées, mais ce sont de petites expériences.

On part ensemble, on se voit la semaine, c'est un accompagnement régulier sur tout le stage, cela va les amener à s'identifier à des adultes, cela leur permet de se projeter, d'avoir envie consciemment ou non d'atteindre le modèle d'identification momentanée, « je veux ressembler à lui pour ça », c'est quelque chose d'important dans le cadre d'A2mains, d'être en corps à corps avec eux...

Le parcours se déroule sur 3 modules : un module comprend une période dans la nature et un stage en entreprise.

Pour le premier module, nous partons naviguer sur un bateau, un vieux gréement. L'idée du bateau, c'est le contenant d'où l'on ne peut pas partir, le bateau il navigue constamment, c'est partager des moments forts, avec la nature et relationnellement, on se confronte partout. Ils n'ont plus de téléphone, shit, copains, parents, internet...et on se rend compte que c'est une épreuve qu'on leur fait vivre.

Ils jouent le jeu, ils développent des capacités, même si, sur le moment, ils ne peuvent voir que le côté enfermant. Dans ce module, il est visé de construire, par le biais de la solidarité nécessaire à la vie sur un bateau, un sentiment d'appartenance au groupe qui sera travaillé tout au long de l'année.

En hiver, nous préparons le deuxième module pour partir dix jours dans la neige, dans le Jura, en construisant chacun sa luge, luge que l'on va tirer avec des raquettes....

Dans le troisième module, au printemps, on prend un temps de marcher avec des ânes, on fait un trek de 3 semaines en itinérance dans le sud de la France, avec des moments où l'on fait de l'initiation à l'escalade pour développer la prise de risque, la confiance en apprenant à être l'assureur de l'autre.

Et entre chaque module, il y a plusieurs semaines (5 à 6) de stages dans des entreprises. Ce sont des entreprises que nous connaissons chacun dans notre réseau personnel, c'est une dimension importante. On connaît les patrons directement, on amène les jeunes sur place, on fait un accompagnement régulier tout au long de l'année.

Pour visualiser le Parcours A2mains, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Astural ⁶.

Mais, à propos de l'avenir, je souhaiterais ajouter deux ou trois choses qui nous préoccupent : c'est la pérennité du projet et c'est aussi l'ouverture aux filles, il faudrait développer un 2^{ème} groupe avec les filles. C'est toujours le même problème avec les filles, il y a moins de choses qui leurs sont proposées.

Et puis c'est l'après Parcours A2mains pour les jeunes, c'est bien de les accompagner sur une année, mais comment travaille-t-on le passage de témoin ? qui va poursuivre, pour que l'on n'ait pas de ces ruptures dont parlait Monsieur Darioli tout à l'heure ?

⁶ Plus de renseignement et visualiser le parcours A2main sur le site de l'Astural <http://www.astural.ch/index.php/projets/a2mains>

Scenic Adventure :

Remobiliser les jeunes au travers d'activités artistiques en leur offrant la possibilité de s'engager dans la création de réalisations concrètes, élaborer, finaliser et concrétiser un projet professionnel.

*par **Théodor MAMAÏS**, Responsable des prestations Démarche-Lausanne et **Nicole ANDREY**, Responsable de Scenic-Adventure*

Theodor Mamaïs :

Merci de nous accueillir aujourd'hui. Nous avons 20 minutes pour vous présenter le projet Scenic Adventure, ce projet qui a bientôt 7 ans maintenant et dont la cheffe d'orchestre est Nicole Andrey. On va vous projeter un petit film de présentation ^H.

Auparavant je veux juste vous dire que la Ville de Lausanne nous a sollicité pour créer cette nouvelle mesure, quelque chose qui n'existait pas, parce qu'il est observé qu'il y a 700 jeunes à l'aide sociale de Lausanne. Ils donnent carte blanche à Démarche ¹⁸ avec quand même un cahier des charges très précis qui est le suivant : « faites nous quelque chose de nouveau pour motiver ces jeunes qui passent leur journée à fumer des clopes sur les bancs de la ville ».

La rencontre avec Nicole Andrey va permettre de développer une mesure qui s'inspire d'une action très originale qui avait eu lieu en Allemagne. C'est une mesure, qui est de l'ordre de l'insertion socioprofessionnelle, insertion par l'activité ou l'énergie artistique. Un projet artistique pour fédérer des jeunes en multi-ruptures, 25 jeunes. On nous avait demandé une mesure « biodégradable » car les budgets ne permettaient pas de la répéter. Cela fait 7 ans qu'elle tourne...

Nicole Andrey :

LA MISSION de Scenicprod (anciennement Scenic Adventure) est de préparer les jeunes à entrer en formation. C'est une mesure d'insertion socioprofessionnelle accueillant de jeunes adultes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, bénéficiaires du revenu d'insertion (RI ^I), en provenance du Service social de la ville de Lausanne (SSL) et des Centres sociaux régionaux du Canton de Vaud (CSR), et des Guichets de la Transition 1 ^J.

MANDATÉE ET FINANCÉE par le Service de prévoyance et d'aide sociales de l'Etat de Vaud (SPAS), elle ambitionne de mettre "l'art au service de la réinsertion".

NATURE DE LA MESURE : formation et mesure visant à recouvrer l'aptitude au placement – mesure de transfert, du catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) du SPAS.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 25 jeunes

^H Le film de présentation et les autres documents visuels et rédactionnels sont disponibles sur le site www.scenic-adventure.com

^I Le revenu d'insertion du SSL est destiné aux personnes confrontées à d'importants problèmes financiers les mettant dans l'incapacité de mener une existence conforme à la dignité humaine. Il comprend une aide financière ainsi que des mesures d'insertion.

^J Les Guichets régionaux de la Transition 1 : Cette structure rattachée aux Centres régionaux d'orientation a pour mission de coordonner les actions des différents professionnels du domaine socio-éducatif et d'offrir des prestations de bilan et de coaching (<http://www.vd.ch/themes/formation/orientation/nos-prestations/guichets-regionaux-de-la-transition-1/>)

DURÉE : 9 mois (dès le 1^{er} novembre 2013, elle sera annualisée et les admissions se feront donc en tout temps, avec un premier contrat de 6 mois, renouvelable).

Nous avons le privilège d'avoir un financeur et, de ce fait, nous n'avons pas besoin de faire de la recherche de fonds, a contrario de la mesure présentée avant nous. Néanmoins, il faut répondre aux exigences, évidemment. On doit insérer 20% des jeunes accueillis durant la session (désormais l'année).

Les jeunes qui ne sont pas sur le premier marché en entrée CFC ou préapprentissage sont alors orientés vers une autre mesure du catalogue. A ce stade, c'est l'assistant social qui prend le relais, l'idée étant de ne pas réactiver une dynamique de décrochage et de consolider les acquis avant d'entrer en formation. Certains seront orientés vers une prise en charge psychosociale. Cela dit, il y a quand même des abandons.

Durant la mesure, cette année sur 43 jeunes, 9 ont abandonné, plus précisément : 8 de leur initiative et 1 était une rupture de contrat de notre part pour cause de trafic de stupéfiants à l'intérieur (ils peuvent avoir fumé avant de venir dans la mesure, nous ne pouvons pas l'éviter, cependant le trafic n'est pas du tout toléré dans nos murs).

Au niveau insertion sur le premier marché, lors de la session précédente, nous avons inséré le double, quant à cette session, nous avons atteint le quota exigé (20%)

L'action de **Scenicprod**^K s'inscrit dans une double dynamique :

- **support** : monter un spectacle pluridisciplinaire et mettre en valeur les potentiels créatifs et les compétences des jeunes ;
- **mission** : proposer un accompagnement socio-éducatif individualisé permettant l'insertion sociale et favoriser l'insertion professionnelle par la remobilisation et la responsabilisation.

Le programme comprend deux phases :

- de novembre à avril **spectacle**
- de mai à octobre **atelier Grafmédias** (dès mai 2014)

Les objectifs sont de :

- favoriser la reprise de confiance en soi et le développement de l'estime de soi ;
- faciliter l'acquisition de compétences personnelles et sociales ;
- réactiver les capacités d'apprentissage ;
- reconnaître et évaluer les ressources et les freins en vue d'élaborer un projet professionnel réaliste, réalisable et durable.

La mesure propose 25 places dans différents ateliers : stylisme, déco, multimédia et musique assistée par ordinateur- et modules artistiques, sous la responsabilité de professionnels (équipe socio-éducatrice, coachs d'ateliers, équipe artistique).

Ainsi encadrés, ces jeunes élaborent un spectacle, présenté lors de deux soirées ouvertes au grand public. Sur scène, les décors, les costumes, les animations, la musique, les textes, les bruitages ont été produits par les jeunes dans le cadre de leur travail en atelier.

^K Scenicprod : Rue des Côtes-de-Montbenon 14, 1003 Lausanne – Flon / t. +41 (0)21 313 40 73

Dans cette première phase du processus, le spectacle est à la fois un moteur et une sorte de parenthèse, un outil qui permet de fédérer toutes ces activités et de créer une dynamique de travail pour servir l'insertion. Dans ce projet commun, le participant est confronté au travail de groupe, aux difficultés de la collaboration, au cadre professionnel, à la réalité des normes sociales et au dépassement de ses propres limites.

Dans la deuxième phase du processus, l'atelier Grafmédias (multimédia et musique assistée par ordinateur) proposent au participant de se familiariser avec les logiciels Photoshop, Adobe Premiere, Logic, Word et Excel. De découvrir les techniques audio-vidéo de base (connaissance de la caméra, maîtrise de la lumière, cadrage, prise de son, techniques de montage vidéo et de mixage son) dans un but de production (notamment : publication semestrielle du journal d'entreprise interne, vidéo de présentation, création et alimentation du blog et du site internet de la mesure notamment).

Sur un modèle participatif, les jeunes sont confrontés au développement d'un sujet choisi ou imposé (de fond, d'actualité, sérieux, léger, ...); au choix de son traitement (entretien, enquête, ...); et à son format (article et/ou reportage vidéo, photographique ou sonore, dessin...) en fonction de sa destination (journal papier, journal électronique ou les deux). Enfin, à collaborer au sein d'une équipe.

Durant les deux phases du programme Scenicprod, l'insertion socioprofessionnelle reste l'objectif principal par :

- la confrontation au marché du travail (orientation, stages découverte intramuros et extramuros, stages sélection et longue durée) ;
- la remise à niveau en français et maths (module hebdomadaire) ;
- la recherche de places d'apprentissage et de formations professionnelles.

Le programme de Scenicprod incluant l'ensemble du projet artistique ainsi que la présentation du spectacle aura inscrit l'expérience d'une réussite dans le parcours des jeunes. Elle permettra de changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et offrira la possibilité d'une projection plus positive dans leur avenir.

Dispositifs communaux :

Relais entre le monde du travail et des jeunes de 15 à 25 ans domiciliés sur la Commune, motivés à développer un projet de formation ou d'emploi.

Structures actives dans la promotion de partenariats avec des services publics, des entreprises et des associations pour développer des lieux de stages et d'apprentissage.

*Présentation par **les conseillers en insertion des services communaux** des Villes de Carouge, Lancy et Vernier.*

Vincent KUENZI, responsable Contact emploi jeunes de Lancy

Structures d'insertion professionnelle communales : quel public, quelle posture ?

Vous dire que pour la présentation d'aujourd'hui, ce sont nos 3 dispositifs communaux^L que nous présentons, mais dans le paysage genevois, il y a d'autres dispositifs qui sont apparus depuis les années 2000.

Ce sont des collègues qui font le même travail que l'on peut proposer, un travail de **proximité**, une réponse de proximité à des jeunes (*10 structures sur le canton*), *concernant une trentaine de communes*. Je vais les citer rapidement :

- à Meyrin : « Antenne objectif emploi »
(<http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/Developpementsocialemploi/pid/326>)
- à Onex : « Onex-Solidaire »
(<http://www.onex.ch/fr/onex-au-quotidien/sante-et-social/onex-solidaire-5-101>)
- à Bernex avec les communes de la champagne : « Cap emploi » (géré via l'OSEO¹⁹)
(<http://www.bernex.ch/?q=node/2396>)
- à Plan-les-Ouates : « Antenne jeunesse »
(<http://www.plan-les-ouates.ch/vie-sociale/jeunesse/antenne-jeunesse>)
- à Chêne-Bourg, Chêne Boggeries et Thônex : « Action 3 Chêne pour l'emploi »
(<http://action3chene.com/>)
- à Versoix : « La Forge »
(<http://www.versoix.ch/index.php?page=1381&sub=&obj=7284>)
- en Ville de Genève : dispositifs « VIA » (vers l'intégration et l'autonomie) et « BAB » (boîte à boulots)
(<http://www.boiteaboulots.ch/nouveau/main.php?rub=qui&&page=43>)

Ces dispositifs sont nés du même **projet politique** issu de la même problématique de la qualification des jeunes. Le constat de départ était qu'il y avait trop de jeunes à l'aide sociale dans les Centres d'action sociale (CAS) de proximité ; c'est aussi parti du constat des professionnels de terrain, des TSHM de la FASE dans les communes également.

^L Ville de Carouge : « Projet emploi jeunes » (<http://www.carouge.ch/jahia/Jahia/accueil/pid/197>)

Ville de Lancy : « Contact emploi jeunes » (<http://www.lancy.ch/habitants/social/activites-du-service-des-affaires-sociales>)

Ville de Vernier : « Délégation à l'emploi » (<http://www.vernier.ch/fr/emploi/prestationemploi/>)

Au niveau de la **collaboration** : nos dispositifs entretiennent une collaboration étroite avec l'Etat de Genève; on travaille en complémentarité avec les dispositifs existants : GSI, OFPC²⁰, la FASE, l'OCE²¹ pour des jeunes qui sont inscrits au chômage et l'HG avec Point Jeunes^M et les centres d'action sociale de proximité ; et aussi les associations, la remise à niveau scolaire de l'UOG²², etc...

Sur l'année **2012 - 2013**, les **3 structures** que nous représentons aujourd'hui ont accueilli **400 jeunes**, chiffre auquel il faut ajouter les chiffres des autres communes, mais nous n'avons pas les statistiques des autres collègues. C'est pour vous donner une idée de ce que cela représente. Une note concernant la mixité : on constate que l'on est à 50/50, autant de jeunes hommes que de jeunes femmes aujourd'hui.

Alors **comment définir notre action ?**

Notre **mission** principale, c'est de soutenir les jeunes habitants de la commune dans **l'élaboration et la réalisation de leur projet professionnel** et au travers de leur **mise en relation avec les entreprises**, qui est aussi un de nos mandats; c'est en fait un travail de réseau, de prospection des entreprises, de valorisation notre travail auprès des entreprises dans l'intérêt des jeunes, pour les placer directement à travers des stages, de courte puis de longue durée.

Les **critères d'admission** pour notre projet sont : la domiciliation dans la commune (il y a des budgets assez importants consacrés à cela), et l'âge (il faut qu'ils soient libérés de la scolarité obligatoire... et aujourd'hui cela va de 16 à 25 ans). Cela s'ouvre aussi aux plus de 25 ans (sur certaines communes).

Au niveau de nos **méthodes et outils**, on propose un **accompagnement individualisé** et personnalisé. Nous disposons de **prestations spécifiques** : toutes les communes ne proposent pas toutes les prestations, mais on les retrouve dans la majorité des communes. On a des **cours de remise à niveau et préparation à la formation** par des étudiants ou enseignants à la retraite - ce sont des cours individuels ou collectifs ; il y a aussi des **appartements relais** pour ceux qui sont en formation ou en passe de l'être.

L'aspect le plus primordial et important de notre travail, c'est la **mise en situation de travail** : on met les jeunes en activité de façon rapide et concrète et on en parle tout à l'heure, c'est apparu à plusieurs reprises, de **rétablir la confiance en eux**, l'estime de soi ; c'est vrai qu'on peut observer que cette mesure les **responsabilise** rapidement, de les mettre dans des situations concrètes de travail et avec une petite **rémunération**... Cela contribue aussi à la restauration de la confiance qu'ils peuvent avoir en eux.

Cela passe aussi par des **stages**, directement en lien avec leur projet professionnel ; ce sont des stages de courte ou longue durée... L'idée est de les préparer aux exigences du monde du travail et de les amener vers un cursus de formation, à aller vers un projet réaliste et réalisable. Nous suivons les jeunes au niveau des entreprises, on propose un **suivi**, un **bilan** au terme du stage. Ainsi les jeunes sont suivis, accompagnés dans leur démarche, l'entreprise également.

On peut aussi opérer, en termes de **présélection pour des employeurs**, sur certains projets. Vous avez entendu parler des opérations éco-sociales avec les Services industriels de Genève : on propose des « Jeunes Ambassadeurs » qui répondent aux exigences des SIG, pour leur programme Eco21.

^M Point Jeunes est une structure destinée aux jeunes adultes (18-25 ans) ainsi qu'à toute personne concernée par cette classe d'âge (parents, enseignants, travailleurs sociaux, etc.). Remplit plusieurs objectifs: faciliter l'intégration des jeunes adultes et les aider à développer leur autonomie, accompagner les jeunes adultes et leur entourage dans la réalisation de projets, être une ressource pour le réseau social genevois et la collectivité en général.

Le **travail de réseau**, pour nous, est un travail de coordination avec le réseau existant et dans l'intérêt du bénéficiaire, donc toute personne et toute institution qui aurait du sens pour le jeune concerné. On fera un travail de coordination, de sens avec les structures ou s'il y a un relais à faire : on ne traite pas toutes les questions chez nous ; si relais, on s'adresse à la bonne institution et on travaille avec elle dans l'intérêt du jeune.

Florian KETTENACKER, responsable Délégation à l'emploi de Vernier

Quel est notre public ?

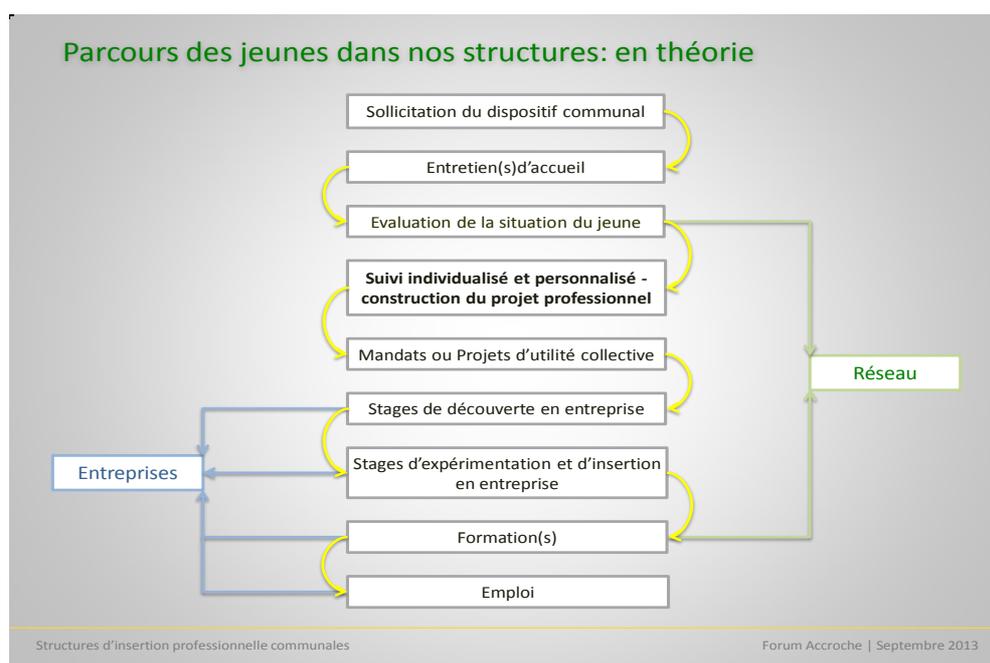
Si l'on réfléchit à la constitution de notre public, on arrive à **deux constats** assez clairs. Le premier est qu'il est assez **hétérogène**, en terme de genre, mais aussi en terme de situation vécue, de perspective d'emploi et de formation, en terme de besoins qui justifient la sollicitation de notre structure.

Deuxième constat: même si cela ne semble pas toujours le cas et si cela fluctue dans le temps, on se rend compte qu'il y a des **alternances**, phases de **fluctuation**, car **un changement en appelle d'autres**, surtout dans ces âges-là. Les différents éléments qui constituent la vie d'une personne sont interdépendants, il suffit d'une étincelle pour tout faire bouger.

C'est donc **difficile de vous dresser un portrait type** des personnes qui viennent nous voir, **un parcours type** qui expliquerait la situation qu'ils vivent actuellement et de **formuler des réponses institutionnelles-types**.

Donc - c'est notre parti pris, une piste de réflexion, et un lien avec l'intitulé de ce forum - le décrochage représente pour nous **une phase plus qu'un état**, dans la période difficile qui est vécue entre la scolarité obligatoire et l'entrée en emploi. En fait, on parle de **deux transitions** : entre la scolarité obligatoire et la formation qualifiante et entre la formation qualifiante et l'entrée en emploi. C'est une période de beaucoup d'incertitudes, d'embuches ; **tous les jeunes y sont potentiellement décrocheurs**.

A titre d'illustration de ces diversités de situations et, du coup, de la complexité institutionnelle qui en résulte au niveau de leur prise en charge, on vous propose ce schéma :



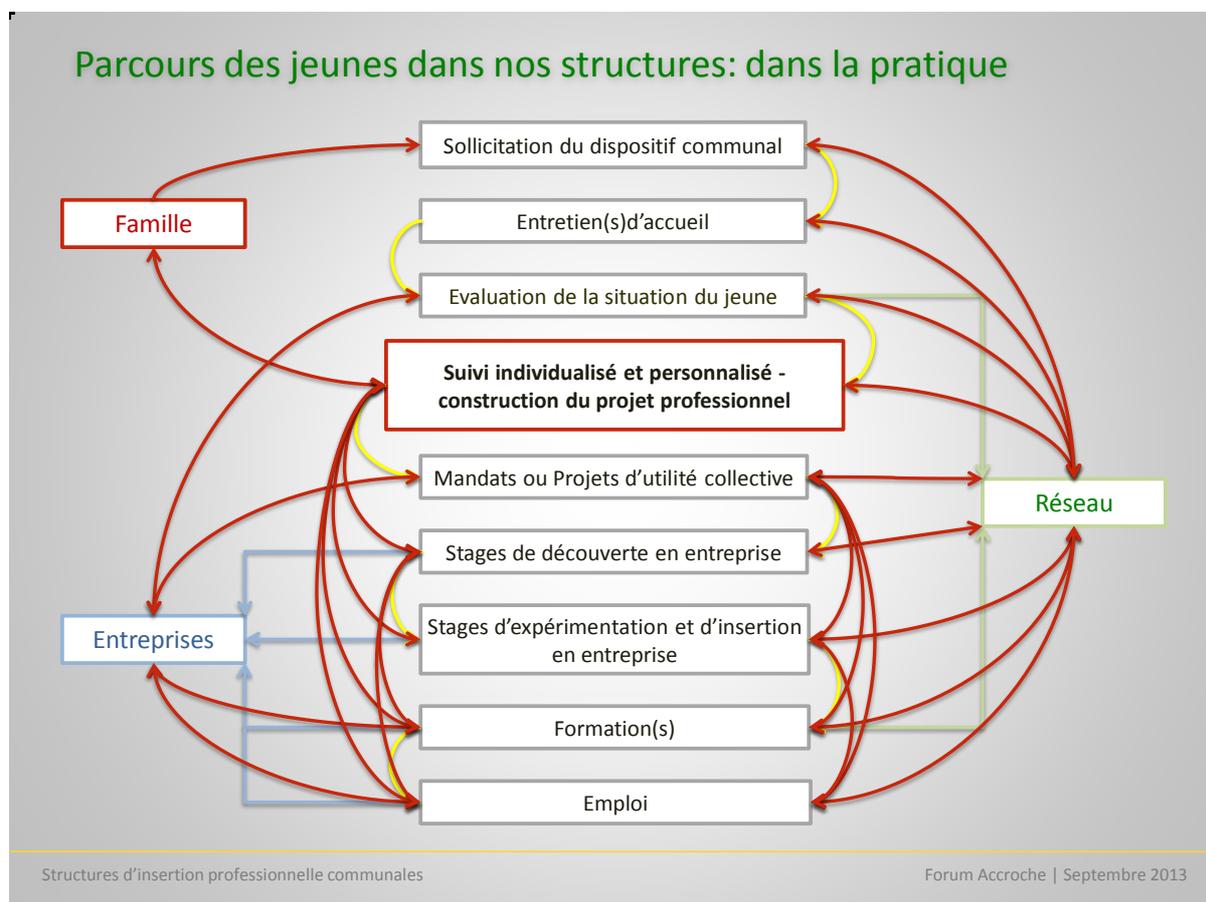
Le parcours théorique d'un jeune de notre structure : on commence par solliciter le dispositif, on a un entretien d'accueil pendant lequel on fait une évaluation de la situation du jeune, on a bien sûr des critères d'évaluation, et selon la situation on est amené à diriger le jeune selon les réseaux et le besoin.

Ensuite très rapidement, si c'est opportun, on entame un suivi individualisé, personnalisé, un accompagnement, au sein duquel se trouve la construction d'un projet professionnel.

Ensuite viennent s'ajouter une batterie de prestations et de mesures que l'on peut actionner, les mandats au projet d'utilité collective qui sont une sorte de première expérience dans un cadre privilégié pour remettre le pied à l'étrier, expérimenter un quotidien de travail, ensuite des stages de découverte en entreprise pour découvrir un secteur d'activité, un métier.

Ensuite des stages d'expérimentation plus longs en entreprise pour renforcer certaines compétences, travailler sur des objectifs précis. Là dessus on enchaîne souvent avec une formation, une formation initiale parfois aussi une formation continue, dans une entreprise ou dans une institution, et puis ensuite vient l'emploi.

Mais ça c'est, effectivement, le parcours théorique. La réalité est bien plus complexe...



A tout moment, c'est de la confusion maîtrisée. A tout moment, il y a des interactions avec le réseau.

Il y a aussi un acteur assez central pour le public jeune : la famille. Celle-ci est parfois porteuse du premier contact avec le dispositif. On essaie de la mettre ensuite à l'écart, gentiment, mais elle peut revenir dans des moments importants au niveau du suivi individualisé.

Et puis on se rend compte que ce parcours, l'évolution dans l'insertion professionnelle, n'est pas linéaire et successive mais constituée de va-et-vient permanents... Des jeunes viennent nous voir pour des questions d'emploi, travaillaient un petit moment, se rendent compte qu'ils ne sont pas satisfaits, donc on revient sur un travail d'orientation où l'on greffe des stages, etc... c'est assez complexe.

Que pouvons-nous apporter à ces jeunes ?

Un **objectif concret** : la formation et l'emploi sont des objectifs autour desquels on peut aisément fédérer les jeunes, les enthousiasmer, les mobiliser.

Un **cadre clair**, mais surtout **représentatif des exigences du monde du travail** : la ponctualité, le langage, la tenue, la posture, l'habillement. Par respect d'autrui, mais aussi comme préparation à l'emploi.

Un **cadre responsabilisant** : On a parlé brièvement de la notion de libre adhésion tout à l'heure. Je vais citer Monsieur Darioli, qui disait: « on ne peut jamais faire avancer quelqu'un malgré lui ». On a envie de faire prendre conscience aux jeunes qui viennent nous voir qu'ils sont eux-mêmes acteurs de leur propre projet d'insertion.

Un **suivi adapté**, personnalisé. Face à la diversité des besoins il faut une diversité et une malléabilité des mesures à offrir comme réponse.

Ensuite, c'est un élément très important, la mise en activité rapide. On passe quelque part des paroles à l'acte. Ce sont **des espaces** assez précieux, **d'expérimentation, de confrontation** aux autres, au monde du travail. On peut **progresser** par ce biais-là.

Ensuite, **l'information** a son importance. Je reprends les constats faits par les jeunes dans le film : cette idée d'être complètement perdu dans une masse d'information, elle est assez récurrente chez les personnes qui viennent nous voir. Les personnes aussi qui n'ont pas de distance avec les situations qu'ils vivent. Nous, professionnels, on essaie de **donner une lisibilité** générale des options qui peuvent s'offrir à eux.

Ensuite, une sorte de **cohérence** : le projet professionnel ne peut jamais complètement se dissocier de l'ensemble des aspects de vie de la personne. Il est lié aux questions de logement, famille, etc. Souvent, quand on veut avancer sur le projet professionnel, il faut avancer en parallèle sur les autres plans. Et puis il faut une **action concertée**. Quand il y a de multiples acteurs institutionnels en jeu, nous nous rendons compte que, souvent, nous professionnels de l'insertion, on se retrouve à faire une forme de **coordination** des mesures et des avancées.

Et finalement, last but not least, c'est **la capacité à se réapproprier un projet professionnel**. C'est vraiment un élément important. Cette réappropriation passe en premier lieu par une forme d'enthousiasme, mot qui est cher à Valérie. S'enthousiasmer pour un projet, un projet accessible et réaliste.

Et puis c'est aussi - là je reprends une discussion qui a eu lieu précédemment - l'importance de l'estime de soi et la confiance en soi, et plus généralement la confiance dans le changement.

Réapprendre à croire au changement, c'est cela que l'on essaie de transmettre aux jeunes qui viennent nous voir.

Valérie ROOSENS, Conseillère en formation et insertion professionnelle pour-Projet Emploi Jeunes de Carouge

Je vais vous parler **des limites**.

La première limite, qui est notre moteur, est **la libre adhésion**. Le jeune est le moteur du changement, on n'est qu'un support, on offre un contexte favorable au changement, et quelle que soit la manière ou la raison pour laquelle le jeune sollicite la structure, pour que ce contexte soit favorable, il faut impérativement que l'on sache bien faire le premier contact. On a cette responsabilité là, de faire que le contact ne soit pas juste un contact et qu'il y ait une suite, que le jeune revienne.

Mais même s'il choisit de rester effectivement, on a toujours cette responsabilité (de ce que nous offrons). On a une réflexion en cours autour de cette arrivée, de l'entrée et aussi de la sortie, pour certains jeunes qui auront plus de difficultés à revenir, pour les aider à rester ; ou quand la structure n'est pas adaptée, de pouvoir vraiment bien faire le relais : parce que même si le relais est bien fait, ça ne veut pas dire que le jeune va continuer là où c'était prévu.

La deuxième limite : c'est la question de **l'engagement** et de **l'investissement**. Changer, c'est très difficile et cela demande beaucoup d'énergie, il faut donc du courage et de la persévérance ; de nouveau, c'est quelque chose que l'on peut solliciter parfois, mais ça dépend beaucoup de la situation du jeune, d'où il en est, de l'état d'épuisement de son entourage. Il y a vraiment beaucoup de facteurs qui sont liés à cet engagement et investissement.

L'image de la structure : on n'a pas de prise sur les discours ni sur les attentes ni sur les représentations qui atteignent les jeunes ; qui parle aux jeunes de nos structures ? Donc à ce niveau là, on doit répondre, face à des idées préconçues, des déceptions, des frustrations. Parfois, il y a des ajustements à faire et de nouveau, c'est à nous d'offrir quelque chose qui les fera revenir.

Enfin, **les facteurs externes** que j'ai mentionnés tout à l'heure ; parfois, ce n'est simplement pas le bon moment ou le bon moyen pour ce moment là, il y a autre chose à traiter avant. Ici c'est toute l'importance de la cohérence du réseau qui va permettre de faire les différents mouvements, ce n'est pas forcément juste passer le témoin, c'est aussi d'être ensemble en harmonie.

Les principaux atouts :

Pour ce qui est de **l'accessibilité** : on rencontre les jeunes à la Migros, à la Poste, on rencontre leurs copains, leurs parents, on est au milieu de leur quartier et on a un vécu commun du quartier.

La souplesse : on a une très grande marge de manœuvre dans nos structures, qui nous permet d'être créatifs, c'est à dire de faire évoluer le cadre et les prestations, et d'être inventifs, c'est à dire de s'ajuster à chaque jeune, d'inventer des choses pour chaque jeune en fonction de ses besoins, du moment, etc.

Cette **créativité**, cette **inventivité** sont évidemment stimulées par le travail d'équipe et par le travail en réseau.

Les ressources municipales : la volonté politique de poursuivre ces pratiques, les budgets qui sont, comme évoqué, conséquents, la crédibilité d'une municipalité, (ce n'est pas une toute petite association dans un coin), et la question de la citoyenneté, c'est à dire que cela fait un ancrage.

L'idée que "la commune fait quelque chose pour moi" est très importante, car la plupart des premières activités, les mandats, les projets d'utilité collective, se font, la plupart du temps, dans le cadre des services communaux.

Enfin, **le partenariat avec les entreprises** qui n'est pas, il faut le préciser, un partenariat dans le sens que l'on a un groupe d'entreprises qui nous prennent systématiquement "nos" jeunes. Cela regroupe potentiellement toutes les entreprises du canton, chaque année ; donc chaque entrée chez un employeur, que ce soit pour un petit stage ou un apprentissage, est un **risque relationnel**.

C'est un risque aussi bien pour l'employeur que pour le jeune, ce qui demande une vraie connaissance et compréhension des besoins des entreprises et employeurs, pour créer une **confiance réciproque** et offrir le plus de chance possible à une bonne relation entre le jeune et l'employeur, éviter l'échec, faire quelque chose de positif.

4° partie : TABLE RONDE & DEBAT

Transversalité institutionnelle...

L'inter-institutionnalité peut-elle devenir un vecteur, un levier pertinent ?

Quelles pistes pour une meilleure prise en compte des "jeunes décrocheurs" ?

Avec pour orateurs :

Thierry APOTHELOZ,

Conseiller administratif Ville de Vernier et Président de l'OSEO

Simon DARIOLI,

Chef du service social du canton du Valais et ancien Vice-Président de la CSIAS.

Philippe SPRAUEL,

Responsable du Service Point Jeunes de l'Hospice général et Vice-Président d'ACCROCHE

Thierry Apothéloz :

Merci tout d'abord à "Accroche" de son invitation.

J'ai un regard multilatéral sur les décrocheurs. D'abord, j'ai eu l'occasion dans mon parcours scolaire d'avoir quelques échecs, je suis aussi allé à l'école de commerce, d'effleurer le goût de la rupture scolaire pour ensuite le basculer en défi professionnel en travail social, avec l'obtention d'un diplôme ici à la HETS. J'ai exercé dans un foyer pour adolescents et au service de protection des mineurs. J'ai été moniteur puis élu président d'une maison de jeunes (L'Eclipse). J'ai été membre du Conseil de fondation de la FASE et j'en assume aujourd'hui la vice-présidence. J'ai également un parcours politique qui s'est déclaré d'abord au Parlement genevois puis, depuis 10 ans, à la mairie de Vernier. Je suis en charge de la cohésion sociale, allant de la petite enfance aux seniors, en passant par l'emploi ; de la sécurité municipale et de l'environnement urbain.

Dans le cadre de mon activité politique, j'ai approché de plus près cette réalité par mes fonctions de vice président de la FASE ou de l'Hospice Général, ou encore des fonctions plus associatives comme à la Fondation PRO^N ou l'OSEO^O comme président.

Dans les 4 minutes qui m'ont été données, je vais tenter de synthétiser mes réflexions sur l'interinstitutionnalité sur 4 points et pour vous aider à les retenir, je vais utiliser la formule des **4 P** : **partenariat, pouvoir, pilote et politique.**

S'agissant tout d'abord du partenariat, ma réflexion est la suivante, elle se situe sur plusieurs niveaux :

Premièrement, comment nos institutions peuvent aujourd'hui travailler sur les seuils et les chiffres ? C'est ma première réflexion car en effet, mon constat est, malheureusement, de m'apercevoir que la culture du chiffre, y compris dans les institutions sociales, se déroule d'une manière assez formidable (vous avez compris que cela est plutôt péjoratif dans mes propos).

On a une double pression: celle des institutions, de réussir à insérer un certain nombre de jeunes. Et puis on a la culture du politique, qui exige des résultats pour obtenir des fonds de la part des organes législatifs. Pour avoir des fonds, il faut des réussites, pour avoir de la réussite, il faut un certain nombre de jeunes qui réussissent... Et donc le réflexe que l'on peut avoir parfois, c'est de se demander à quel moment on peut miser sur des jeunes qui sont en décrochage, et pour lesquels des moyens très forts sont nécessaires.

Cette première réflexion tient évidemment de mon expérience politique, je vous la livre pour que nous puissions réfléchir autour de ces questions là. Je suis très heureux que l'Astural ait lancé le projet qu'A2mains. Car il permet de montrer - même si, comme l'a dit Dominique Chautems-Leurs, la pérennité de ce projet n'est pas encore acquise – qu'on a non seulement de la réussite lorsqu'il y a des moyens, mais qu'il faut aussi croire à l'investissement à long terme.

Aujourd'hui une des difficultés majeures de la politique, c'est de penser à long terme, de se conforter dans l'idée que l'investissement est nécessaire. Aujourd'hui trop de politiques ne pensent qu'aux résultats à court terme. Je veux donc vous confirmer mon intérêt à cet investissement social et éducatif.

Deuxième élément : au regard de la situation financière, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral, nous sommes dans l'obligation de faire confiance aux dispositifs qui existent déjà. Certes la créativité est stimulante, des financeurs comme des travailleurs sociaux peuvent s'engager dans une émulation particulière. Mais la difficulté est de stabiliser un certain nombre de projets qui durent dans le temps et qui ont fait leurs preuves. Pour cela, nous avons besoin de croire en des actions de proximité des travailleurs sociaux et de renforcer la collaboration, de travailler ensemble.

La théorie du pré carré est assez forte. On a paradoxalement à Genève, un canton dense, riche en structures associatives communales et cantonales, mais je constate quand même une difficulté sur comment collaborer entre ces institutions et je reviendrai également à la question du pouvoir et du pilote.

^N Entreprise sociale privée, PRO est une fondation à but non lucratif, créée en 1987, dans le but d'offrir du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap, par le biais d'activités soumises aux règles économiques du marché.

^O L'œuvre suisse d'entraide ouvrière, active depuis 2002 à Genève, propose une série de programmes et de prestations conformes aussi bien aux besoins des participants que du marché du travail ; stages en entreprise, coaching, formations, ateliers, notamment.

S'agissant du partenariat, j'aimerais revenir sur une expérience. A Vernier, nous avons dû faire face à la décision unilatérale d'une direction d'établissement scolaire d'exclure 5 à 6 jeunes alors même que l'obligation de scolarisation était toujours en vigueur puisqu'ils avaient moins de 15 ans. Cette décision a provoqué, au sein du quartier, un certain nombre de remous évidemment. Une vague d'incivilités sans précédent. Les travailleurs sociaux ont été pris de court et se sont réunis pour réfléchir à des solutions, comme des pompiers. Le partenariat pourtant connu de tous n'a pas été activé et cela est regrettable. En tant que responsable communal, j'ai soutenu le « grand groupe » des travailleurs sociaux et interpellé le politique.

S'agissant du "pouvoir"... Je crois très fortement dans le travail de réseau, mais c'est pas tout de le dire, il faut pouvoir le vivre. Il nécessite du temps pour les collaboratrices et collaborateurs, un temps qui, généralement, peut ne pas compter dans les directions. J'ai donc décidé depuis quelques années, de rencontrer l'ensemble des directions qui sont actives sur le territoire communal. Mon idée était de les convaincre de la nécessité d'autoriser un certain nombre de collaborateurs d'agir dans le travail de réseau. Pourquoi ? Parce qu'évidemment sur les situations les plus complexes, le travail de réseau permet de partager et puis de faire en sorte que la prise en charge soit multipliée dans un sens positif.

J'aspire donc à ce que nous puissions, au niveau stratégique comme opérationnel, nous mettre d'accord, sur des pilotages de réseau qui puissent aboutir, non pas à ce que certains, ne connaissant pas le monde du travail social, appellent de *la réunionite*, mais à un plan précis autour d'un diagnostic, d'un plan d'actions et d'un suivi.

S'agissant du « pilote », il est indispensable ! Aujourd'hui la capacité que nous avons tous à prendre en charge une situation de réseau ou un projet de réseau, nécessite un pilote qui puisse avoir la confiance, non seulement de l'ensemble des acteurs de terrain, mais aussi des acteurs verticaux, c'est à dire des proches collaborateurs comme de la direction.

Et je terminerai par quelques considérations plus politiques. Monsieur Darioli disait précédemment que les politiques n'agissent pas mais réagissent... C'est effectivement un mal que je connais de la politique, que l'on peut combattre si l'on a la possibilité, la volonté de croire à une conviction que je porte à votre connaissance. La jeunesse n'est pas un problème mais une ressource. A partir de là, le monde politique, s'il croit en la jeunesse, peut construire un certain nombre de projets avec elle mais aussi avec les professionnels.

Par ailleurs, la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, inscrite désormais dans la Constitution genevoise, est une formidable opportunité de réveiller nos collaborations pour la mise en œuvre de cet article constitutionnel en réveillant, en suscitant, en réactivant des partenariats avec les acteurs présents : la FASe, les associations, les structures du DIP, les communes.

Pourquoi est-ce une formidable opportunité ? Véritablement aujourd'hui, nous le savons, les jeunes en rupture sont les plus fragiles. Ce n'est pas à vous que je dois le dire mais à l'ensemble des décideurs, c'est pour cela que nous avons aujourd'hui un ensemble de projets. Cet article sera générateur de projets pour aller dans le sens voulu par le peuple et cela nous obligera à réfléchir avec des moyens existants. Et pourquoi pas s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, comme l'exemple vaudois qui vient de nous être présenté.

Un mot pour conclure. La question à laquelle nous devons répondre ces prochaines années sera celle des 18-25 ans. Parfois pas assez autonomes ou trop fragiles, ils posent des problèmes à certaines institutions pour qui le couperet de la majorité est rigide. L'HG a monté un dispositif Point Jeunes. D'autres devront certainement suivre.

Philippe SPRAUEL :

Je souhaite vous présenter en quelques mots notre action.

Point Jeunes appartient à l'Hospice général. Nous sommes des généralistes et nous recevons aussi, outre que les jeunes adultes, des parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants ou des professionnels ayant besoin d'information ou de soutien dans leurs actions. Dans le cadre de notre mission nous couvrons plusieurs champs : l'information, l'accompagnement individualisé, le travail collectif et communautaire, la prévention et l'hébergement.

Le public qui s'adresse à nous en tant que dernier filet social cantonal, est essentiellement composé des 5% à 8% des jeunes échappant à tout dispositif ou, autrement dit, comme n'arrivant pas à tirer une plus-value des dispositifs existants.

Pour répondre au mieux à leur besoin, nous devons être capables d'agir tant auprès du jeune lui-même que sur son environnement. Pour ce faire, il est nécessaire de s'inscrire dans des actions transversales mobilisant l'ensemble des ressources existantes et de faire preuve de créativité dans le but de développer et adapter les moyens dont ont vraiment besoin ces jeunes.

A travers le film et les mesures présentées ce matin, il me semble que le premier besoin identifié est celui de la perspective.

Nous constatons la plupart du temps que ces jeunes ne croient plus en un futur meilleur. L'enjeu est donc de les amener à retrouver l'envie de se projeter, de pouvoir vivre leur vie, de s'inscrire dans ce monde et donc de pouvoir être aussi libre de faire des choix.

Pour nous, du côté de l'HG et plus particulièrement à Point Jeunes, notre priorité est de travailler avec vous tous pour essayer de nous inscrire dans une complémentarité, de voir où sont les manques et comment se donner les moyens de les combler.

C'est aussi pour cette raison que l'Hospice général est présent aujourd'hui et membre de l'association Accroche.

Simon DARIOLI :

Dans les assurances sociales, il y a droit et devoir de transmission d'informations. Après il faut savoir qui a droit d'accéder à quoi. Ce sont des choses qui peuvent se mettre en place. Ceci dit il ne faut pas se faire d'illusions. On doit toujours travailler avec de l'humain: des envies de collaborer et aussi des envies de rétention...

En écoutant toutes les interventions qui se faisaient autour de la table, je me faisais une ou deux réflexions : je ne vais pas du tout intervenir dans la sphère genevoise et surtout je n'ai rien à dire aux Genevois. Si on parle de transversalité, on parle de mise en place de réseaux et quand on parle de réseaux, c'est assez complexe. La tendance aujourd'hui, si on justifie ce que l'on fait, cette complexité on va la mettre en forme dans des procédures et ces procédures, on va les mettre en place en s'appuyant sur des systèmes qualité qui eux mêmes complexifient la chose...

Ce qui fait qu'en bout de l'exercice, on sait comment on doit faire mais on ne sait plus ce que l'on doit faire. C'est pourquoi il faut veiller à ne pas multiplier les procédures et les tracés administratifs, il faut plutôt des choses simples. Je rappelle quand même que le degré absolu de la qualité, c'est -273 degrés car il n'y a plus rien qui bouge et là en dehors du cadre, plus rien ne bouge...

Autre remarque. S'il y a un réseau, il faut un pilote et donc veiller à ce qu'il n'y ait pas plus d'avions que de pilotes... De manière générale, tout le monde voit son action au centre du réseau et celle des autres acteurs, notamment celle des autres professionnels, à la périphérie des autres actions. Si vous essayez de mettre cela sur un diagramme de Venn, cela devient complexe car il n'y a plus de centre et de périphérie et on ne sait plus où sont les personnes. Donc, des règles à mettre en place toutes simples, se dire quoi que l'on fasse : je suis à la périphérie de l'action de quelqu'un d'autre, je suis à la périphérie du client.

Et cela m'amène à une 3^{ème} réflexion, je ne sais plus lequel de vous deux a parlé des exemples du canton de Vaud, je trouve très bien qu'un élu genevois cite deux fois des best practices vaudoises. Cela permet d'élargir la question et de dire au fond que ce qui est intéressant, c'est d'avoir le regard ouvert et de voir ce que les autres font et même les reprendre.

On peut aussi aller plus loin, plus on est haut dans la hiérarchie décisionnelle, plus on a le devoir d'être attentif à ce qui vient d'en bas. Celui qui est au fond de la chaîne n'a pas besoin d'être attentif à quoi que ce soit car tout lui tombe sur la tête. Plus on est haut, plus on doit avoir la capacité de regarder vers le bas et d'être attentif à ce qui vient d'en bas. En bas, ça peut être les organisations mandatées, les associations, des mouvements d'utilisateurs, des personnes à titre individuel.

Je terminerai avec une dernière chose, j'aime beaucoup la politique, cela fait 40 ans que je n'ai pas participé à une assemblée politique, mais j'en fais tous les jours... Je disais tout à l'heure que la politique réagit plus qu'il agit. Ce n'est pas une critique, car beaucoup agissent et sont engagés, mais les politiques auront d'autant plus de facilités à intervenir et à mener une action si il y a la perception du besoin.

Donc il faut aider le politique à agir et ça c'est justement le propre de la politique. Un argument qu'on peut mettre en avant par rapport à la problématique des jeunes, les politiques sont aussi assez sensibles sur ces sujets là, c'est de dire quand un projet est important, on trouve les moyens pour le financer. Si dans un domaine, on ne trouve pas les moyens de financer ce que l'on doit faire, il faut aller jusqu'au bout de la logique, à savoir que ce n'est pas important. Je vois mal quel politique peut assumer cela !

5^e partie : SYNTHÈSE

Rétrospective des interventions et débats de la matinée.

Analyse et recommandations par

Laurent WICHT,

Professeur HES, HETS-Genève

Je vais essayer de vous proposer une synthèse de cette journée en revenant sur l'expérience des jeunes, en parlant des spécificités, des dispositifs présents aujourd'hui, et en essayant de défendre l'idée qu'ils font partie d'un monde de l'insertion alternatif. Je reviendrai aussi sur cette question d'inter-institutionnalité, notion qui est encore à construire.

J'avais vraiment envie de revenir sur ce « rien, ce vide, cet incertain » qui a fait mal au ventre à plusieurs d'entre nous. Tout cela, pour des jeunes qui sont dans une période de la vie, dans laquelle ils sont amenés à s'affirmer, à se projeter en interaction avec des adultes. On s'est rappelé aujourd'hui que la jeunesse est avant tout un espace de transition qui doit permettre de se faire une place, voire de s'inventer une place.

Cette expérience individuelle de la jeunesse, et Simon Darioli nous l'a rappelé très tôt ce matin, ne peut se voir qu'en interaction avec un contexte social donné : parler de jeunesse c'est donc aussi essayer de comprendre les représentations et les attentes qu'une société a, à l'égard de sa jeunesse. Est-ce que la jeunesse est une ressource comme le souhaite Thierry Apothéloz ? Est-ce qu'elle est une menace lorsqu'elle est dans la rue ? Est-elle inutile au monde ?

En matière de contexte, il faut rappeler que Genève, pour faire face à la crise, a misé sur le tertiaire afin d'être un pôle de croissance attractif et ce canton y parvient. La conséquence de cela est qu'il faut faire la part belle à la haute qualification, à la capacité à être compétitif et donc pour les individus, et en particulier les jeunes ceux que l'on a vus dans le film et dans les exposés, il s'agit de mobiliser un capital scolaire élevé : « Si tu ne vas pas au collège, tu as loupé ton cycle » « il n'y a que le collège qui marche ». Ce qui est sous-jacent aussi dans les interventions de ce matin, c'est la nécessité de mobiliser un capital social, aujourd'hui il s'agit d'être « performant, mobile et adaptable. »

Pour acquérir ce haut niveau de qualification, l'école genevoise travaille avec le principe de démocratisation des études : aller le plus haut possible indépendamment de l'origine sociale. A entendre les jeunes, les témoignages aujourd'hui, on peut se demander si ce principe ne s'est pas trop emballé et qu'il s'est transformé « en injonction à faire des études », et ceci, quelles que soient ses aspirations et ses aptitudes. Si on a des aptitudes manuelles comme le relevait Pascal Sottas, qu'est ce qu'on peut en faire ?

L'expérience des 3 jeunes du film n'est pas singulière. Le *SRED*²³, François Rastoldo est dans la salle, montre que 30% des jeunes qui sont en A et 70% qui sont en B vont avoir ces parcours non linéaires. Cela veut dire sortir provisoirement de ce qui était fléché par le *DIP*. Cela signifie que l'orientation et la transition vont reposer sur les jeunes eux-mêmes. Il faut alors être capable de valoriser son capital scolaire : « je vends mon ticket du collège contre un ticket d'école de com » et peut-être que pour des jeunes comme Séverin, quand on a que le ticket du *SCAI*^P au départ, on est mal parti. Donc, être en mesure de « mener à bien son projet personnel », est aujourd'hui la clef de voûte d'une société compétitive qui mise sur la responsabilité individuelle.

Les individus se doivent d'être responsables, « entrepreneurs d'eux-mêmes » et donc lorsqu'on effectue un parcours non linéaire, lorsqu'on interrompt sa formation, lorsqu'on quitte le dispositif, l'on doit alors s'appuyer sur les pôles de l'orientation, de l'aide sociale et du chômage. Pour le dire un peu vite et je vais un peu provoquer en le disant, je me référerai d'ailleurs à cette pression de la culture du chiffre évoquée par Thierry Apothéloz.

A Genève, comme ailleurs en Europe, je pense que par ces pôles sont, portés par une « logique d'activation ». C'est-à-dire qu'il faut essayer de mobiliser rapidement les maigres ressources qu'ont les personnes afin de pouvoir faire vite un projet qui cadrerait avec le marché de l'emploi, pour sortir vite de l'aide sociale finalement, et encore plus vite de l'aide financière. Et là, je crois qu'on est dans un drôle de paradoxe.

^P L'ancien SCAI se décompose maintenant en deux entités distinctes :

L'ACPO (service d'accueil du postobligatoire) a pour mission de recevoir de jeunes gens et des jeunes filles, de 15 à 19 ans, principalement allophones, et de les accompagner dans une première étape d'intégration dans l'instruction publique genevoise. Le but principal est d'amener les élèves allophones à un degré de francophonie qui leur permette de poursuivre une formation scolaire ou professionnelle (<http://edu.ge.ch/acpo/>).

Le CTP (centre de transition professionnelle) s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles qui arrivent au terme de la scolarité obligatoire et qui doivent encore définir un projet de formation et/ou souhaitent consolider leurs acquis scolaires ou qui ont déjà défini leur projet professionnel et qui désirent entreprendre une formation en ayant un statut permettant d'effectuer un stage en entreprise (<http://edu.ge.ch/ctp/content/organigramme-ctp>).

Selon Robert Castel, dans un ouvrage au titre évocateur de « la montée des incertitudes » : faire un projet individuel aujourd'hui sans ressources, sans les supports qui permettent d'acquérir ces ressources, c'est évoluer dans une coquille vide. Et cela peut se terminer pour les jeunes qui le vivent en véritable cauchemar. Un cauchemar pour les individus qui doivent rapidement, linéairement, efficacement « faire projet ». Mais sur quelles bases ? Avec quels supports ? Vers quelles perspectives ?

Dans le contexte genevois, ces difficultés « à faire projet » ont bien été mises en évidence par les travaux du *SRED*, notamment dans une étude conduite par Kaiser et Rastoldo. On y voit que les jeunes qui sortent du Cycle d'orientation non promu ou en niveau B essaient plus de s'adapter aux circonstances que d'envisager un projet dont ils ont le sentiment de ne pas avoir la maîtrise. Ils ont sans doute d'ailleurs totalement raison d'avoir ce sentiment de ne pas avoir la maîtrise de leur situation.

A cela s'ajoute un certain nombre de déterminants évoqués ce matin par Simon Darioli : le cumul de difficultés scolaires familiales, et, cela a été souligné par quelqu'un des structures d'insertion, un état de grande fragilité. Alors, pour les jeunes les plus dotés en capital scolaire et social, l'activation proposée par les pôles que j'ai évoqués, leur permet de rebondir, mais pour les autres, et c'est l'objet de la journée aujourd'hui, il y a besoin de temps pour continuer à se construire et pour se constituer des supports.

C'est pour ces jeunes-là que prennent sens des projets tels qu'*A2 mains*, *Scenic adventure* ou encore les *structures municipales d'insertion* et tout le réseau qui gravite autour de ces structures municipales, que ce soit les *maisons de quartier*, les *TSHM* ou encore *Point Jeune*, voire la *GSI*^Q. Je défends l'idée que ce réseau forme les contours d'un « monde de l'insertion », au sens du sociologue Claude Dubar, puisque les acteurs partagent, peut-être de manière informelle, les mêmes valeurs. Ils partagent aussi des modes d'action et des savoirs faire. Je crois que ce « monde de l'insertion » est un monde alternatif au monde de l'insertion dominé par la « logique d'activation » que j'évoquais précédemment.

Vous trouverez sur la clef USB qui vous a été distribuée, cette **déclaration d'intention d'Accroche**^R. Une déclaration d'intention dans laquelle sont relevés les principes de « **responsabilité de la collectivité à l'égard des jeunes** », de « **prise en compte de la dimension sociale dans le processus d'intégration** », « **d'intégration dans la durée** » ou encore de « **la proximité avant la mobilité** ».

Tous ces éléments sont des valeurs que partagent les acteurs de l'insertion dans la proximité. Au final, je crois que cette alternative met au centre un principe que l'on a oublié, le principe d'éducation. Il ne s'agit pas de le prendre ici comme un « nouveau dogme ». Il s'agit de considérer l'éducation dans son sens le plus large, c'est à dire, comme les supports permettant d'accompagner hors de l'enfance, ces jeunes qui sont en transition.

Je reviens un instant sur les projets *Scenic Adventure* et *A2mains*, je constate qu'ils permettent bien aux jeunes de faire un projet, mais pas un projet individuel où l'on est seul face à soi-même, à ses lacunes et à ses manques, mais, vraiment, et cela a été souligné, un projet de collectivité.

^Q La Gestion du suivi individualisé GSI (OFPC) s'adresse aux jeunes gens entre 15 et 25 ans dont les difficultés professionnelles, scolaires, sociales et personnelles risquent de compromettre leur formation ou d'entraver leur intégration en apprentissage (<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Media/Videos/Film-GSI>)

^R La déclaration d'intention et tous les documents fondateurs d'Accroche, ainsi que de nombreuses informations utiles sont disponibles sur le site de l'Association : www.accroche.ch

Si on traverse en bateau d'une côte à une autre, on si on monte un spectacle, on est inscrit dans les collectifs d'un équipage ou d'une troupe de théâtre. On fait alors concrètement l'expérience des deux supports qu'évoque le sociologue Serge Paugam lorsqu'il définit le lien social. On fait l'expérience de la « protection » et de la « reconnaissance ». On fait l'expérience de la « protection » car on peut « compter sur » les autres , les copains avec qui on monte le spectacle et on obtient dans le même temps de la « reconnaissance » car on doit « compter pour » les autres , on ne peut pas ne pas connaître son texte ou rater l'éclairage de la scène.

Ce cadre, et Pascal Sottas l'a bien dit, ce n'est pas des vacances, c'est un cadre qui permet ensuite d'aller vers l'effort, d'aller vers l'apprentissage de savoir-faire professionnels, prendre la scie sauteuse en main, etc... Il s'agit là d'un préalable.

Je crois qu'il en va de même pour les *structures municipales d'insertion* qui depuis quelques années, se sont vraiment imposées en pivot essentiel de ce monde d'insertion de proximité. A leur égard, la *Commission d'évaluation des politiques publiques* a relevé leur réactivité et la souplesse de leur cadre d'intervention, mais je crois que ce qui les caractérise le mieux, et ils l'ont bien dit aujourd'hui, est le fait qu'elles considèrent que l'autonomie du jeune est indissociable de la responsabilité de la collectivité à son égard.

Ces structures mettent en œuvre, font vivre concrètement ce principe dans une commune en permettant aux jeunes de venir vers eux par le biais du réseau, les *MQ*, les *TSHM*, ils mettent concrètement en œuvre cette jolie formule de "haut seuil de tolérance" et, dans le même temps elles font le pont en mobilisant les services municipaux, les entreprises locales d'accord de faire une place aux jeunes en leur sein. On a fait une petite étude récemment à la *HETS* autour de la structure *VIA* et on a constaté les mêmes mécanismes que Vincent Kuenzi, Florian Kettenacker et Valérie Roosens ont bien mis en évidence.

Le réseau qui travaille autour de ces structures municipales fonctionne hors d'une logique linéaire et mécanique. Il est le fruit d'ajustements continus entre les différents partenaires. J'ai beaucoup aimé cette formule de la « confusion maîtrisée » car effectivement, on est dans la complexité de la situation du jeune. Et l'ensemble de ce réseau fonctionne, je pense, autour de la notion de confiance. La confiance qu'un certain nombre de partenaires doivent établir avec les jeunes comme préalable à la relation d'accompagnement, à la relation de soutien, mais il y a aussi la transmission de la confiance entre les partenaires du réseau. Ceci pour éviter un certain nombre des chausse-trappes qu'évoquait Simon Darioli ce matin, c'est à dire être en mesure de ne pas casser les dynamiques relationnelles dans le suivi.

Cela implique aussi de renoncer à une part de pouvoir que l'on a dans son propre service, dans le cadre de sa mission. Pour moi, ces acteurs s'efforcent comme l'évoquait déjà Fernand Deligny, éducateur d'un autre temps, qui s'occupait déjà des « graines de crapules » et autres jeunes considérés comme « bons à rien », de créer le « geste singulier a chaque situation éducative ». Les intervenants des *structures municipales* l'ont bien souligné: il n'y a pas une jeunesse en difficulté, mais des jeunes dans des situations différentes, il faut du « sur-mesure ».

Cette éthique du « sur-mesure » prend le temps de l'éducation avant celui l'insertion. Certes, elle peut paraître peu efficiente, on a évoqué, la culture du chiffre, l'économie rapide de deniers publics, Thierry Apothéloz l'a dit, mais vous êtes nombreux à savoir ici que ce type de fonctionnement est celui de l'action sociale au sens large et qu'il sait être efficace.

Se pose alors la question d'autres outils de mesure, des outils qui restent à construire, des outils qualitatifs, par exemple, qui doivent permettre de montrer comment les structures municipales d'insertion, comment ces projets peuvent être efficaces. Mais pour cela il ne faut pas avoir pour seul horizon des taux de placement aberrants comme 70% de réussite dans le premier marché de l'emploi, lorsqu'on ne part de rien.

Je termine en disant que la question de l'inter-institutionnalité se pose à deux niveaux : le premier au niveau même de ce monde de l'insertion par la proximité et le second entre ce niveau local et les dispositifs cantonaux.

A ce sujet, cela a été montré, il y a des écarts, une absence de culture commune, de projets communs. Pour bien fonctionner, une action sociale, au sens large, a évidemment besoin d'une mise à l'agenda. Le monde politique agit-il ou réagit-il comme cela a été évoqué dans le débat. Pour une mise à l'agenda, il faut une réelle volonté politique et je crois qu'à Genève, on n'a pas mis cette question-là à l'agenda, cela reste à faire... Mais pour qu'une action publique se déploie, il faut aussi deux ingrédients : d'une part du sens et des valeurs, mais aussi du pragmatisme.

Thierry Apothéloz a appelé de ses vœux un grand débat cantonal à l'occasion de l'inscription dans la nouvelle Constitution de l'obligation de formation jusqu'à la majorité, pour le dire vite. Je pense qu'un tel débat cantonal devrait inclure les mondes de l'entreprise, il obligerait un ensemble d'acteurs de Genève à réfléchir au développement économique et à la place qu'on laisse à l'artisanat et à ceux qui ont envie de faire un apprentissage dans ce canton.

Cette concertation permettrait aux acteurs cantonaux et communaux de travailler ensemble avec des perspectives fortes comme dans les années 60 où l'on a mis en exergue ce principe de démocratisation des études. Je suis comme beaucoup d'entre vous, j'appelle aussi ce débat de mes vœux... mais j'ai une expérience à Genève qui me fait dire qu'il n'advient pas. On est dans un climat politique et social qui me laisse à penser que l'on n'est pas dans un moment propice à l'émergence d'un débat serein sur ce type de questions de société.

Donc à défaut, il reste le pragmatisme, je crois que c'est un peu ce que nous propose *Accroche* aujourd'hui. L'idéal serait d'avoir de grandes valeurs qui orientent l'action, mais à défaut, on peut reconstruire du sens à l'action sociale par le bas et à partir de la mutualisation des expériences. Pour ce faire, il s'agit de mettre en lien des pratiques ajustées au problème que l'on doit traiter, à savoir la question des jeunes en rupture de formation.

Cette voie du pragmatisme permet de donner du sens à l'action des dispositifs de proximité. Le réseau qu'*Accroche* a constitué, c'était évoqué ce matin, est appelé à s'élargir, vous êtes invités à le rejoindre. On peut le rejoindre à titre personnel, mais j'aurais tendance à dire : attention, l'objet qui réunit *Accroche* est un problème public, il faut donc pouvoir la rejoindre à titre individuel, mais aussi professionnel et, mieux, institutionnel. En effet, si l'on veut dépasser les barrières interinstitutionnelles, la transversalité doit être soutenue par les institutions. Autrement, cela repose sur la seule bonne volonté de chacun d'entre nous.

Pour terminer, j'ai la conviction que le monde de l'insertion de proximité ne doit plus continuellement se poser la question du bien-fondé de son existence, on doit, vous devez être solides sur vos bases. Ces bases ont été récemment évaluées par la *CEPP*^S, elles ont été remises en lumière aujourd'hui, il faut aller de l'avant, et construire maintenant à partir de l'expérience accumulée.

^S La nouvelle Constitution genevoise confie l'évaluation des politiques publiques à la Cour des comptes, marquant ainsi la fin de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques. Durant ses 18 années d'activité, la CEPP a porté un regard indépendant sur l'efficacité des politiques publiques de l'Etat. Le rapport « Evaluation de la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation » du 14.10.2011 est désormais disponible sur le site de la Cour des comptes (<http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6233.pdf/ArchivesCEPP/Domainesdevaluation/Formation/Jeunesenrupturedeformation/rapportjrpublication1.pdf?download=1>)

LEXIQUE

Répertoire et coordonnées des institutions, services, dispositifs et prestations cités lors du Forum, au cours des différentes interventions

-
- 1 **HETS** : Haute Ecole de Travail Social Genève -> www.hesge.ch/hets/
 - 2 **HOSPICE GENERAL** : Institution genevoise d'action sociale / Point jeunes
<http://www.hospicegeneral.ch/prestations/point-jeunes.html>
 - 3 **FASe** : Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle -> www.fase.ch
 - 4 **GSI** : Gestion de suivi individualisé (OFPC)
<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-et-de-la-formation-Geneve/Apprentissage/GSI-le-suivi-individualise-pour-les-jeunes-en-difficulte-dans-la-formation-professionnelle>
 - 5 **CAP-Formation** : Dispositif interinstitutionnel OCE-OFPC
<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-et-de-la-formation-Geneve/Apprentissage/Cap-Formations>
 - 6 **SEMO** : 3 structures existent pour Genève,
- SEMO CROIX-ROUGE -> <http://www.croix-rouge-ge.ch/index.php?page=semestre-de-motivation-semb>
- SEMO OSEO -> <http://www.oseo-ge.ch/programmes/semestre-de-motivation/>
- SEMOLAC (PRO-JET) -> <http://www.association-projet.ch/semolac.php>
 - 7 **SEFRI** : Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation -> <http://www.sbf.admin.ch/org/index.html?lang=fr>
 - 8 **SECO** : Secrétariat d'Etat à l'économie -> <http://www.seco.admin.ch/themen/00385/04770/index.html?lang=fr>
 - 9 **OFAS** : Office fédéral des assurances sociales -> <http://www.bsv.admin.ch/?lang=fr>
 - 10 **CDAS** : Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales -> www.sodk.ch/nc/fr/qui-est-la-cdas/
 - 11 **ORP** : Offices régionaux de placement -> <http://www.espace-emploi.ch/ueberuns/rav/>
 - 12 **TSHM** : Travailleurs sociaux « hors murs » de la FASe et du Service de la jeunesse de la Ville de Genève
<http://fase-web.ch/site/tshm/index.htm>
 - 13 **SERVICE DE LA JEUNESSE** : Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève
<http://www.ville-geneve.ch/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/services-municipaux/service-jeunesse/>
 - 14 **ASTURAL** : Organisme genevois d'actions éducatives et pédagogo-thérapeutiques -> www.astural.ch
 - 15 **AGOEER** : Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion -> www.agoer.ch
 - 16 **OMP** : Office médico-pédagogique (DIP-Genève) -> <http://www.ge.ch/omp/>
 - 17 **SPMI** : Service de protection des mineurs (DIP-Genève) -> <http://www.ge.ch/spmi/>
 - 18 **DEMARCHE** : Société coopérative Démarche regroupe 7 entités inscrivant toutes leur action dans le développement du potentiel humain à travers différentes activités économiques, culturelles et environnementales -> <http://www.demarche.ch/>
 - 19 **OSEO** : Œuvre suisse d'entraide ouvrière-Genève (travail et intégration) -> <http://www.oseo-ge.ch/>
 - 20 **OFPC** : Office pour la formation professionnelle et continue (DIP) -> <http://www.geneve.ch/ofpc/>
 - 21 **OCE** : Office cantonal de l'emploi (DEAS) -> <https://www.ge.ch/oce/>
 - 22 **UOG** : Université Ouvrière de Genève / Centre de formation continue -> <http://www.uog.ch/>
 - 23 **SRED** : Service de la recherche en éducation (DIP) -> <http://www.geneve.ch/sred/>

(*) Cette seconde version des « Actes du Forum d'Accroche » éditée le 31.01.2014 a fait l'objet d'un toilettage permettant d'éliminer les coquilles résiduelles, sans aucunement interférer sur les contenus des interventions.